

## AVC

### Le cerveau sous le choc

L'accident vasculaire cérébral frappe 20.000 Belges par an. Deux conditions pour en limiter l'impact : connaître les symptômes et réagir très vite.

PAGE 7

## cohabitation légale

### Quand plus rien ne va !

Vivre ensemble ne signifie pas forcément être cohabitant légal. Ce statut permet, en cas de séparation, d'avoir recours à un juge de paix.

PAGE 2

## étude de la MC

### Vivre en invalidité

Des travailleurs en incapacité de travail prolongée racontent comment ils vivent ce statut. Parmi les difficultés, le regard des autres.

PAGE 6

## enfants

### Livres illustrés

Rien de tel que la lecture pour s'évader. En Marche propose une sélection d'ouvrages riches en couleurs pour petits et grands enfants.

PAGE 12

# Voter, un acte qui a du sens

PAGES 8 ET 9



Conseils juridiques

## Cohabitation légale : quand plus rien ne va !

Depuis son apparition en 2000, la cohabitation légale (1) séduit de plus en plus de couples grâce à ses nombreux avantages : facilité des démarches, avantages fiscaux, protection en cas de décès. Même quand rien ne va plus, la séparation est simple et rapide. Et les cohabitants légaux peuvent faire appel au juge de paix pour régler provisoirement et dans l'urgence les modalités de la séparation.

**Lors d'une séparation, les couples mariés, les cohabitants légaux et les concubins ne bénéficient pas des mêmes droits.** Les couples mariés sont les mieux protégés (protection du logement familial, droit à une aide financière pour le plus démuné, etc.). Les concubins sont ignorés par la loi. Les cohabitants légaux sont partiellement protégés.

### Fin de la cohabitation

A la différence du divorce qui n'est prononcé qu'après plusieurs mois, la fin de la cohabitation peut se faire en quelques minutes par simple déclaration à la commune. Cette déclaration de cessation de cohabitation légale se fait à deux ou seul. Dans ce dernier cas, la commune signifie la cessation de cohabitation légale à l'autre cohabitant dans les huit jours. Dès lors, les cohabitants légaux ne sont plus tenus à aucune obligation légale l'un envers l'autre.

**Le juge a le pouvoir de régler provisoirement tous les aspects de la vie commune.**

Cependant, pour atténuer l'insécurité de cette rupture brutale, les cohabitants légaux qui se séparent bénéficient de la possibilité de demander une intervention du juge de paix.

### L'intervention du juge de paix

Chaque membre du couple peut demander des mesures urgentes et provisoires au juge de paix du lieu de leur dernière résidence commune. Il doit le faire au plus tard dans les trois mois de la cessation de la cohabitation légale. Cette demande est introduite par requête dont le coût est de 40 euros.

Cette procédure permet au couple qui ne parvient pas à s'entendre de faire régler provisoirement et dans l'urgence les modalités de la séparation.

### Que peut décider le juge de paix ?

Le juge a le pouvoir de régler provisoirement tous les aspects de la vie

commune qui lui sont soumis. Il peut prendre des mesures concernant les cohabitants légaux eux-mêmes, leurs biens, leurs dettes et/ou leurs enfants.

A titre d'exemple, il peut autoriser madame à rester provisoirement dans le logement avec les enfants. Il peut organiser les modalités d'hébergement des enfants, ainsi que les éventuelles contributions alimentaires dues par l'un ou l'autre. D'autres mesures peuvent concerner le paiement du loyer ou de l'emprunt hypothécaire, l'utilisation de la voiture, la répartition des charges, etc.

Les mesures prises ont un effet maximum d'un an. Au-delà de ce délai, les cohabitants doivent s'adresser aux juridictions compétentes : tribunal de la jeunesse pour l'autorité parentale et l'hébergement des enfants, juge de paix pour les contributions alimentaires, tribunal de première instance pour l'immeuble, etc.



Ces mesures permettent aux ex-cohabitants légaux d'organiser plus sereinement leur séparation.

### A ne pas confondre

De nombreux couples se trompent sur leur statut. Ils pensent avoir l'étiquette de "cohabitants légaux" et donc être protégés parce qu'ils sont domiciliés ensemble depuis de nombreuses années ou parce qu'ils ont des enfants en commun. C'est une fausse croyance. Pour obtenir le statut de cohabitant légal, il faut faire

une déclaration à la commune. En l'absence de cette déclaration, les membres du couple sont de simples concubins qui ne bénéficient d'aucune protection.

// INGRID PLANCQUEEL  
ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : [www.droitsquotidiens.be](http://www.droitsquotidiens.be)

(1) La cohabitation légale est un statut juridique offert à deux personnes - hétérosexuelles ou homosexuelles, apparentées ou non - qui désirent créer une vie commune dans le cadre d'un lien juridique, et qui ne sont pas déjà unies par les liens du mariage ou par une autre cohabitation légale.

Solival vous conseille

## Préparer aujourd'hui son logement de demain

// NOUVEAU SERVICE AUX SENIORS //

Pour aider les personnes âgées à rester chez elles en toute autonomie et en toute sécurité, l'asbl Solival propose un tout nouveau service gratuit : la réalisation d'un audit d'adaptabilité du logement, assorti de conseils et propositions concrètes.



**José et Lucie ont tous deux 66 ans.** Ils envisagent de rénover leur salle de bain mais ils se posent des questions : vont-ils conserver une baignoire ou placer une douche ? Ne devraient-ils pas profiter de cette rénovation pour anticiper les difficultés futures, faciliter l'utilisation des sanitaires et penser "sécurité" afin de réduire le risque de chute ?

Agée de 70 ans, Jacqueline vit seule dans sa maison. Elle a déjà chuté dans les escaliers, heureusement sans gravité, mais se sent de moins en moins à l'aise pour les emprunter. Elle se demande si elle ne ferait pas

installer un monte-escalier mais est-ce abordable financièrement ? Elle voudrait aussi identifier les obstacles potentiels de sa maison et savoir si son habitation est facilement adaptable...

Les deux exemples que nous venons de décrire illustrent bien les interrogations que tout un chacun peut avoir lorsqu'il progresse en âge ou souhaite préparer au mieux l'avenir de ses proches vieillissants. Forte de son expérience de conseils dans l'adaptation du domicile pour les personnes handicapées, l'asbl Solival, partenaire de la MC, a décidé de proposer un service d'audit dans la perspective du maintien des personnes âgées à leur domicile.

### Une visite à domicile

Concrètement, sur simple demande auprès de l'asbl, un ergothérapeute se rend gratuitement au domicile de la personne pour réaliser une analyse complète de son logement. Les accès extérieurs et les pièces principales sont étudiés : cuisine, salon, salle de bain, toilette, chambre à coucher... Tous les obstacles potentiels sont relevés. Y a-t-il des marches pour entrer dans la maison ? Quelle est la hauteur du WC ? Comment la salle de bain est-elle agen-

cée ? Des tapis sont-ils posés dans les pièces ou les couloirs ?...

L'ergothérapeute recherche, avec la personne, les solutions les mieux adaptées pour prévenir et résoudre les éventuelles difficultés du logement, en tenant compte de son budget.

### Un bilan-conseil en toute liberté

Par la suite, l'ergothérapeute rédige un dossier faisant la synthèse des obstacles et des modifications proposées. La personne dispose ainsi d'une documentation complète et

d'une évaluation de l'ampleur et du coût des adaptations.

Bien entendu, la réalisation de ce bilan n'engage en rien. La personne reste libre de la mise en œuvre ou non des solutions proposées. Quoi qu'il en soit, le dossier donne une vision globale de l'habitation et de son potentiel et il aide la personne à opérer les choix les plus judicieux. Si, par la suite, ses besoins évoluent, Solival peut aussi réaliser un dossier personnalisé répondant cette fois à des difficultés plus précises.

**L'ergothérapeute recherche les solutions les mieux adaptées pour résoudre les éventuelles difficultés du logement.**



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin.

Infos : 070/22.12.20. [info@solival.be](mailto:info@solival.be) - [www.solival.be](http://www.solival.be)

## VITATEL

### Vivre chez soi en toute sérénité

#### \* Qu'est-ce que la télé-assistance VITATEL ?

Une solution simple et fiable d'assistance à distance qui relie 24 heures sur 24 une personne âgée, isolée, handicapée, convalescente... à ses proches, partout en Wallonie et à Bruxelles. En cas de besoin, c'est une intervention rapide des personnes de votre entourage et, si nécessaire, des services de secours et d'urgence. Au-delà des urgences, c'est une écoute humaine, une présence chaleureuse et rassurante, de jour comme de nuit.

#### \* VITATEL intervient en cas de :

- Appel médical tels que chute, malaise, accident domestique...
- Appel social tels que besoin d'aide à la vie journalière, solitude, mal-être...
- Appel sécuritaire tels que agression, visiteur indésirable...

#### \* VITATEL agit dans le respect de votre vie privée

\* Abonnement mensuel  
BIM: 6 € | Non BIM: 11 €  
avec intervention de 50 c de la mutualité indusiel

**VITATEL** 078 151212  
Télé-assistance 24h/24 [www.vitatel.be](http://www.vitatel.be)



// LA SANTÉ,  
C'EST AUSSI //

Regard d'Hélène Gérard, 21 ans, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



## DES PETITES ATTENTIONS AU QUOTIDIEN

Max Gérard a 84 ans et vit paisiblement chez lui, accompagné quotidiennement de ses proches. Avec eux, il aime discuter, échanger quelques ragots ou boire un verre. L'un de ses fils est kinésithérapeute et lui apporte son soutien en lui faisant faire des exercices pour améliorer sa santé. Des petites attentions qui font que la vie semble plus douce.

>> A voir dans son entièreté sur [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

Avec le soutien de la Loterie nationale.

## L'UCP devient Énéo

Après s'être appelé successivement Union nationale chrétienne des pensionnés (1956), Union chrétienne des pensionnés (1974) puis UCP, mouvement social des aînés (2001), le mouvement est devenu, le jour de son congrès programmé ce 20 septembre : Énéo.

Ce nouveau nom court et facile à retenir s'inscrit dans la continuité. Toujours guidé par ses valeurs fondamentales empreintes d'actions citoyennes et collectives, éclairé par la solidarité et la justice, d'inspiration mutualiste et chrétienne, Énéo réaffirme en effet l'identité profonde du mouvement social de tous les aînés, fort d'environ 40.000 membres.

Concrètement, le mouvement reste basé sur le respect, la solidarité, l'engagement volontaire et citoyen, l'ouverture et la tolérance, la démocratie participative, le dialogue intergénérationnel et interculturel. Il poursuit ses interpellations politiques, ses projets et activités par et pour les plus de 50 ans : animations sportives, conférences, excursions, voyages... La porte du mouvement reste ouverte aux initiatives des volontaires.

Mais pourquoi changer de nom ? "Le monde bouge, vite, très vite, même ! Il était devenu nécessaire et urgent, pour un mouvement comme le nôtre, de réunir toutes les valeurs qui nous caractérisent dans un seul nom, court, bref, qui se retient facilement et qui laisse place à l'imagination !", explique un animateur du mouvement. Contrairement à "UCP", Énéo n'est pas un acronyme, c'est un nom, dans lequel le mouvement veut faire entendre des mots clés pour lui : 'aînés', 'énergie', 'engagement', 'nouvelle vie', 'ouverture'...



## Des promotions irrésistibles au Domaine de Nivezé

Sur les hauteurs de Spa, le Domaine de Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite, vous accueille pour des séjours reposants au cœur de la nature. Profitez des périodes promotionnelles !

> Semaine promo automne  
du 5 au 12 octobre

7 nuitées en pension complète pour seulement 315 EUR

## &gt; Séjours promos hiver

Vous choisissez les dates de votre séjour pendant les périodes suivantes : du 26 octobre au 21 décembre 2012 ou du 4 janvier au 22 mars 2013

- Promotion Neige : 7 nuitées en pension complète: 315 EUR.
- Promotion Iceberg : 14 nuitées en pension complète: 595 EUR.

Lors de chaque séjour, un apéritif d'accueil vous sera offert !



>> Route du Tonnelet 76 - 4900 Spa. Retrouvez toutes nos promos sur [www.niveze.be](http://www.niveze.be)  
Infos : 087-79.03.13 ou 087-79.00.00 - [promo@niveze.be](mailto:promo@niveze.be)

## A suivre...

Chanter contre  
le désenchantement

Pour répondre aux défis climatiques et environnementaux de la planète, l'expression festive et populaire peut autant - sinon plus - que les grands accords conclus à haut niveau. Surtout si elle se complète de multiples "petits" engagements citoyens.

Pendant tout l'été, ils ont chanté. Pas comme la cigale de La Fontaine, mais, au contraire, comme une sorte de pari pour l'avenir. Un pari joyeux et jouissif mais... implorant. Diffusés tous azimuts sur les réseaux sociaux et célébrés le weekend dernier dans une sorte de bouquet final, les chants de ces simples citoyens, retravaillés sous la forme de clips (1), avaient un but unique mais impérieux : aider nos décideurs à prendre l'exacte mesure des changements climatiques en cours, de leurs impacts sur les pays les plus fragiles et, in fine, réclamer plus de justice climatique lors de la prochaine conférence internationale sur le sujet qui se tiendra à Doha (Qatar), en novembre prochain.

Après tout, pourquoi pas ? Puisque l'argumentation rationnelle des scientifiques ne semble pas faire écho auprès des puissants de la planète, pourquoi ne pas emprunter des voies originales, détournées pour convaincre du sérieux de la crise climatique et des gigantesques défis qui se profilent derrière celle-ci (énergétiques, démographiques, agricoles, épidémiologiques...)? Ne voit-on pas aujourd'hui des ONG douter de l'utilité des grandes messes onusiennes telles que celle de Rio ? Fatigués de ne pas voir leurs rapports pris au sérieux, d'éminents climatologues ou les tenants d'une économie alternative adoptent carrément des formes de désobéissance civile, tandis que d'autres, en fin de carrière, n'hésitent plus à quitter leur prudence académique et à adopter un langage plus direct, plus engagé, voire militant (2). En Norvège, une association de près de 2000 grands-parents, soucieux de défendre une certaine idée de la "justice intergénérationnelle", a choisi une approche plus sentimentale pour communiquer autour des enjeux climatiques, imaginant par exemple une lettre écrite par tous les petits-enfants du monde à leurs "chers grands-parents" (3).

## L'impuissance des graphiques

Ce que les graphiques et les courbes ne parviennent pas à traduire, le chant des foules et des festifs y arrivera-t-il un jour ? L'art et l'émotion arriveront-ils à diffuser l'idée d'urgence, mieux que les modèles mathématiques annonçant l'inéluctable ? L'un n'exclut sans doute pas l'autre. On souhaiterait même qu'ils se renforcent mutuellement, tant les nouvelles du "front" sont mauvaises. Ainsi, en juin dernier, le Sommet "Rio + 20", censé donner une impulsion décisive aux défis environnementaux de la planète, a accouché pour l'essentiel de vagues promesses. Les 194 gouvernements présents ont certes "réaffirmé" ou "souligné" une série de principes généraux. Mais, de décisions ou d'objectifs concrets, si peu ! A tel point que certains observateurs se sont demandé si ce n'était pas le multilatéralisme lui-même - et, derrière, l'idée de solidarité entre nations - qui avait rendu son dernier souffle à Rio.

Une mauvaise nouvelle arrive rarement seule. Grâce aux satellites, on sait dorénavant que les glaces de l'Arctique et du Groenland fondent encore plus rapidement que ce qu'on avait observé ces deux dernières décennies. Alerte générale

dans les quartiers généraux de la planète ? Allons donc ! Pendant quelques jours, on s'est ému, on a fait les grands titres. Puis, chacun est passé à autre chose.

Un mois plus tard, c'est une étude du magazine scientifique *Nature* (4) qui a fait sensation, bien au-delà de la stricte matière climatique. Sous l'effet de pressions inédites sur les écosystèmes (notamment sur les terres disponibles et les ressources naturelles), une sorte de basculement de l'état général de la planète - et des conditions de vie sur celle-ci - se prépare. Quand ? Mystère. Dès ce siècle ? Peut-être... Mais les 20 experts à l'origine de l'étude, issus de disciplines très diverses, craignent une transformation "rapide" et "irréversible" de la biosphère, un peu comme celles qui marquent le passage d'une ère glaciaire à une période interglaciaire.

Nulle vision apocalyptique un peu fumeuse, ici, mais bien l'annonce d'une aggravation dramatique, pour des milliards de personnes, de problèmes aussi tangibles que la pénurie alimentaire, l'inaccessibilité de l'eau ou l'inhabitabilité de zones gigantesques. Au premier rang de celles-ci, les régions côtières de l'hémisphère Sud, celles-là mêmes où gonflent déjà, inexorablement, tant de mégapoles, îlots de misère alimentés par des réfugiés de toutes natures. On comprend mieux la notion de "justice climatique", brandie par les chanteurs du weekend dernier...

## Une mobilisation vivifiante

De quoi laisser tomber les bras ? Non. Sans attendre l'hypothétique avènement des solutions venues "d'en haut", des millions de groupes et de gens "ordinaires" se lancent dans l'action. Les uns décident de se passer d'une voiture et testent la combinaison de moyens de mobilité plus modernes (car sharing, achats en commun, réseaux de vélos publics, véhicules hybrides, etc.). Les autres choisissent de se nourrir "local" et plus sain, se passant - peu ou prou - d'aliments pas toujours indispensables, ou s'investissent dans des potagers collectifs et des jardins communautaires. D'autres encore orientent d'une façon plus éthique leurs avoirs et leurs placements, irriguant l'économie d'une façon plus réfléchie et plus solidaire. D'autres - ou les mêmes - s'investissent dans des achats collectifs d'énergie verte, privilégiant des voies coopératives et/ou décentralisées. Tant d'imagination, tant de créativité !

Isolés, ces gestes comptent pour "peanuts". Mais, cumulés et partagés, ils sont les semences de changements véritables pour les générations futures. Erigés en invitations non culpabilisantes ni moralisatrices, ils constituent de vivifiants antidotes au sentiment d'impuissance ("Tiens, et si moi aussi, je... ?") et à l'atmosphère anxiogène du moment. Souvent, outre leurs vertus environnementales, ils cimentent et renforcent les liens sociaux, rapprochant des maillons qui, reliés pourtant par la même chaîne, ne se connaissaient pas. Même si la question de l'urgence demeure, c'est déjà un excellent début de programme.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) [www.singfortheclimate.com](http://www.singfortheclimate.com)

(2) Lire, notamment, les interviews du physicien et économiste Dennis Meadows (*Imagine*, mai 2012) et du climatologue de la Nasa, James Hansen (*La Revue Durable*, septembre 2012)

(3) Consulter <http://besteforeldre.framtiden.no> et *La Revue Durable*, septembre 2012

(4) [www.nature.com](http://www.nature.com)

> S'afficher comme donneur d'organes

Désormais, le réseau social Facebook permet à ses membres d'afficher sur leur profil s'ils sont donneurs d'organes. Cette nouveauté du géant américain précède la campagne "Beldonor : je vote pour la vie !" que le Service public fédéral Santé publique lance en octobre, le jour des élections. Depuis 2005, 144.000 Belges se sont déjà enregistrés comme donneurs d'organe auprès de leur commune. Mais les besoins sont toujours criants. Pourtant, la démarche est simple : il suffit de se manifester auprès de sa commune et de remplir un formulaire. Le 14 octobre, certaines maisons communales encourageront les citoyens à effectuer cette démarche. Elles permettront ce jour-là de s'enregistrer comme donneur.

LE FORMULAIRE À REMPLIR EST TÉLÉCHARGEABLE SUR [WWW.BELDONOR.BE/FACEBOOK](http://WWW.BELDONOR.BE/FACEBOOK)

> Enquête : + de 50 ans et en couple

Pour un travail de fin d'études en psychologie (master à l'ULB), un étudiant réalise une enquête auprès des personnes de plus de 50 ans et en couple. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter. Des études ont montré que les personnes en couple vivent généralement plus longtemps que les autres. Celles-ci vieillissent en meilleure santé physique et mentale. L'étude tentera de répondre à la question : "Comment un (nouveau) couple, dont les membres sont âgés de plus de 50 ans, se maintient-il?" Le sondage (à remplir avant le 30 novembre) est en ligne ou disponible en version papier sur demande.

INFOS : 0478/88.21.47 - [WWW.COUPLE50PLUS.BE](http://WWW.COUPLE50PLUS.BE)

> Les jeunes et le vote

Voter? Ouille... Pour qui, comment, pourquoi finalement? A l'occasion des élections communales et provinciales de la mi-octobre, Infor-Jeunes Wallonie/Bruxelles a créé un site "mode d'emploi" spécialement destiné aux jeunes et aux professionnels qui les accompagnent. Il permet de se familiariser en douceur et d'une façon ludique aux procédés de vote, mais aussi aux enjeux de ce type de scrutin. Quiz et concours à l'appui....

INFOS : [WWW.INFORJEUNES.BE/ELECTIONS2012](http://WWW.INFORJEUNES.BE/ELECTIONS2012)

> Cancer du sein

En Belgique, une femme sur vingt frappée par un cancer du sein a moins de quarante ans. La survie de ces femmes est souvent garantie par les thérapies, mais ces dernières peuvent altérer la qualité de vie et, notamment, diminuer la fertilité, voire entraîner la stérilité. L'information des patientes est capitale, tant avant que pendant ou après le traitement, par exemple en vue d'une grossesse. La Fondation Roi Baudouin vient d'allouer une somme de 95.000 euros à un projet consistant à réaliser une plateforme web d'informations spécifiques pour ces femmes. Les informations y seront dispensées par tous les centres universitaires hospitaliers du pays.

**Jeunes Soulager le traitement du cancer**

L'ASBL Volont'r lance un appel aux volontaires pour fournir une aide, à l'hôpital, aux jeunes patients atteints d'un cancer.



"J'ai le privilège d'avoir un bon capital santé. Je voulais arrêter le tic-tac de ma montre - celui du quotidien un peu fou - en me tournant vers ceux qui n'ont pas la même chance que moi". Ainsi s'exprime l'un des volontaires de l'ASBL Volont'r, active notamment dans l'aide aux jeunes patients atteints d'un cancer (1). Depuis une dizaine d'années, ces bénévoles se sont spécialisés dans la visite de jeunes patients (13 à 30 ans) atteints d'un cancer et en séjour à l'hôpital. Avec ceux-ci, ils vont régulièrement jouer, papoter ou, tout simplement passer un moment tranquille, rendant l'hospitalisation moins difficile. Cette présence et cette écoute sont

ouvertes à toutes les bonnes volontés (à partir de 17 ans), mais ne s'improvisent pas. C'est qu'on n'adopte pas n'importe quel langage ni attitude lorsqu'on est en présence d'un adolescent ou d'un jeune adulte frappé par cette maladie.

Ces patients ne souffrent pas seulement de leur pathologie ou de certains traitements invalidants. Ils doivent aussi faire face - parfois pour de longues périodes - à l'éloignement par rapport à la maison, aux amis et aux compagnons de classe ou de cours. Si recherchés et bienvenus soient-ils, les bénévoles doivent donc apprendre à s'inscrire dans une logique de collaboration avec le personnel hospitalier, à gérer leurs propres stress et interrogations et à comprendre leurs motivations à apporter de l'aide. C'est la raison pour laquelle Volont'r organise, avec la Fondation contre le cancer, une journée de formation médicale et psychologique le samedi 17 novembre prochain à Bruxelles.

//PHL

(1) Parmi d'autres activités centrées sur le volontariat, Volont'r organise aussi, dans les mois qui viennent, des formations spécifiques à l'écoute et au deuil.

>> Plus d'infos : [www.volontr.be](http://www.volontr.be) - 02/219.15.62.

**La santé : un droit pour tous**

Avec une seringue géante et plus de 73.000 signatures, Solidarité mondiale et la Mutualité chrétienne viennent de rappeler au gouvernement belge que la santé doit être une priorité absolue, aussi pour le Sud.



C'est fait! Les signatures sont arrivées à destination. Après deux ans de campagne menée par Solidarité mondiale, la Mutualité chrétienne, l'UCP (aujourd'hui rebaptisé Éneo), Altéo et Jeunesse & Santé (de même que leurs homologues flamands), très exactement 73.499 demandes sont arrivées sur la table de Paul Magnette, le ministre fédéral chargé de la coopération au développement. Des demandes pour quoi? Pour réclamer des autorités belges qu'elles fassent une priorité de la question des soins de santé et qu'elles rendent ceux-ci accessibles et de qualité dans les pays du Sud. C'est qu'en Belgique, on aurait presque tendance à l'oublier : malgré ses défauts, notre système de soins de santé est l'un des plus élaborés au monde. Nous avons donc le devoir de faire bénéficier

cette expérience aux pays du Sud. Dans beaucoup de pays africains, pour ne citer que ceux-là, aucun régime de protection sociale n'existe, sauf pour les nantis.

Que demandent plus concrètement ces 73.499 citoyens belges à leurs gouvernants? Primo, de faire passer de 9 à 15% la part des soins de santé dans le budget de la coopération au développement. C'est loin d'être une évidence. Ainsi, en 2009, la Belgique a tout simplement mis fin à son aide en matière de santé à la République démocratique du Congo. Les autorités de RDC préféreraient, en effet, que notre pays privilégie l'aide en infrastructures. "Mais l'on pourrait écouter davantage la population civile et les mutualités locales, s'insurge Gijs Justaert, collaborateur politique chez

**En quête de soi : un portail sur l'adoption**

En marge de la sortie du film d'animation Couleur de peau : miel (1), une plateforme internet En quête de soi s'est ouverte. De manière interactive, elle propose d'échanger témoignages et réflexions autour de l'adoption.

L'adoption internationale a déjà fait couler beaucoup d'encre. Mais pourtant, en Belgique francophone, un site web sous forme de plateforme d'échanges n'existait pas encore. Artemis productions, maison de productions du film *Couleur de peau : miel* a fait ce constat lors de la sortie de ce long métrage. Les besoins de prolonger la réflexion venant des adoptés ou des familles adoptantes, mais aussi du public, étaient grands. Le portail 'En quête de soi' a ainsi vu le jour.

Lancé en juillet dernier, il remporte déjà un franc succès. Une vingtaine de témoignages sont venus enrichir le contenu. Comme dans le film, sur ce site internet, des récits bouleversants abordent les questions du déracinement, de l'identité, de la recherche des origines. Chaque visiteur, qu'il soit touché de près ou de loin par l'adoption, peut s'inscrire et y raconter son histoire. Tantôt on y lit le récit de la seconde naissance de cette petite fille débarquée de Corée à six ans et demi en France, tantôt celui de cette maman adoptante qui s'inquiète du sentiment de son petit garçon face à sa différence physique dans sa nouvelle famille. Poignantes, ces tranches de vie créent des réactions d'autres internautes : adoptés ou pas, certains se retrouvent au travers de ces quelques lignes.



La majorité des témoignages déposés concernent des adoptés de Corée, maintenant devenus adultes. Baudouin Massart, rédacteur du blog au sein du portail constate : "En Belgique, les enfants coréens sont arrivés en masse dans les années septante. La plupart atteignent, aujourd'hui, l'âge adulte, l'âge d'avoir eux-mêmes des enfants... Les questions autour de leur identité sont donc très prégnantes à ce stade de leur vie."

Dans la partie "blog" du site, ce rédacteur est rejoint par Tanguy Verraes. Au vu de leur parcours personnel, ils ont un regard avisé sur l'adoption : l'un, parent adoptant, l'autre, adopté. Tous deux rédigent des petits billets sur la thématique. "Le site est encore à ses débuts mais par la suite, nous serons rejoints par des spécialistes de l'adoption dans le secteur psycho-médical. Ils viendront enrichir le contenu du blog", précise Baudouin Massart.

Jung, l'auteur et dessinateur de *Couleur de peau : miel* occupe aussi une place importante sur ce site. Une fois par mois, il choisira un des récits relatés sur En quête de soi et l'illustrera.

Rappelons que le DVD du film d'animation *Couleur de peau : miel* sortira le 6 novembre prochain. Un film très touchant, comme les nombreux témoignages livrés sur le portail.

//VT

(1) Voir la chronique parue dans En Marche le 7 juin dernier lisible sur [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be) (rubrique "Culture", sous-rubrique "Cinéma")

>> Plus d'infos : [www.enquetedesoi.com](http://www.enquetedesoi.com)

Solidarité mondiale (SM). Fortes de leur expérience de terrain, elles jugent bel et bien les soins de santé prioritaires." Et de rappeler que, dans ce pays comme dans bien d'autres en Afrique, 80 à 85% de la population n'ont pas accès aux soins de santé. De là, la seconde demande des signataires : que notre gouvernement fasse pression sur les dirigeants du Sud afin qu'ils écoutent davantage leurs propres mutualités naissantes. Car celles-ci commencent à bouger et à se structurer. Ainsi, au Sud-Kivu (RDC), malgré les violences extrêmes, 100.000 personnes, avec l'aide de la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie, ont déjà décidé de gérer ensemble leurs maigres revenus en faveur d'un système d'assurance maladie. Résultat : ces personnes sont mieux soignées et... remboursées à 80 % de leurs frais de santé.

Sud, rappelle Gijs Justaert. Dans ce domaine, le chemin sera long... En raison des traités sur le libre échange et sur la contrefaçon, les règles internationales restent largement favorables à quelques grandes sociétés pharmaceutiques. Nous attendons des ministres européens des Affaires étrangères, notamment en Belgique, qu'ils placent eux aussi les valeurs de solidarité et de coopération dans les traités internationaux."

Certes, Paul Magnette, dépositaire de la pétition géante, pourrait bientôt s'envoler pour le maïorat de Charleroi. Mais les organisateurs de la campagne en sont convaincus : après cet effort de pression et de sensibilisation de deux années, de tels principes sont désormais inscrits dans les priorités de "l'appareil" coopération au développement de la Belgique.

//PHL

Troisième demande : rendre les médicaments génériques accessibles et disponibles partout. "Ils constituent, après l'alimentation, la plus grosse dépense dans le budget des ménages au

>> Plus d'infos : [www.solmond.be](http://www.solmond.be) - 02/246.38.81.

## Le stress, ça se travaille

**Le travail comme l'absence de travail sont des sources de stress évidentes qui mènent parfois à un mal-être plus profond, comme le burn-out ou la dépression. Comment réduire, faire face et apprivoiser le stress ? Différentes initiatives offrent des pistes intéressantes.**

Le stress est une réaction naturelle de l'organisme. Il fait partie de la vie et permet de s'adapter à de nombreuses situations. Mais lorsqu'il se prolonge et devient source de tensions au quotidien, il met à mal la santé.

Afin de conscientiser la population au facteur "stress" et à l'importance de prendre soin de sa santé, la Wallonie organise la 2<sup>ème</sup> édition de la "Semaine antistress" qui se déroulera **du lundi 8 au vendredi 12 octobre** prochains. Le thème choisi pour cette édition : le stress au travail. Trois travailleurs sur dix souffrent de stress au travail dont l'un s'est absenté (en

moyenne 15 jours) à cause d'un stress trop élevé. Ce qui représente plus de neuf millions de jours d'absence par an ! La manière dont chacun perçoit et gère son travail influence son niveau de stress mais l'environnement et l'organisation du travail de l'entreprise y contribuent également. Il est donc nécessaire d'agir tant collectivement qu'individuellement pour prévenir les risques de stress, d'épuisement professionnel, de dépression...

La Semaine antistress, dont la Mutualité chrétienne est partenaire, s'ouvrira le 8 octobre à Namur (Arsenal) par une matinée de réflexions où seront présentés les constats concer-



nant le stress au travail. Elle se clôturera le 12 octobre au matin (au moulin de Beez) par une présentation de diverses pistes de solutions. Entre ces deux moments, la semaine sera ponctuée de différents événements dans chaque province : conférences-débats, ateliers-découvertes de pratiques pour apprivoiser le stress, projections de film... Par ailleurs, des boîtes à outils "antistress" seront distribuées chaque jour au public dans une gare wallonne différente.

Le stress au travail est également au cœur d'une **campagne lancée par le SPF de l'emploi et du travail** pour mieux se prémunir du stress, de la vio-

lence et du harcèlement au travail. Via des spots télévisés, des affiches et dépliants disponibles chez les médecins généralistes et les médecins du travail, la campagne met l'accent sur la nécessité de prévenir les risques psychosociaux : être attentif aux premiers signes, s'exprimer quand la pression devient trop forte... Un site internet, **www.sesentirbienautravail.be**, fourmille aussi d'informations intéressantes.

Dernière initiative à souligner : celle d'Infor Santé, qui vient de publier une **brochure intitulée "Balancez votre stress!"**. Celle-ci aide à mieux comprendre les mécanismes du stress, fournit une série de conseils pratiques (écoute des besoins, pensée positive...) et présente des techniques (automassage, yoga, méditation, sophrologie...) pour apprendre à mieux l'apprivoiser. Facile à lire et illustrée de dessins humoristiques, cette brochure s'adresse à tous les publics. Elle est disponible sur simple demande en appelant gratuitement le 0800 10 9 8 7. Elle est également téléchargeable sur le site [www.mc.be](http://www.mc.be).

//JD

>> Plus d'infos sur la semaine antistress auprès du Crésam au 081/25.31.40. ou sur <http://spw.wallonie.be/antistress/>

## Vaccin contre la grippe : le retour

**Chaque automne, il est recommandé à toutes les personnes appartenant à des groupes à risque de se faire vacciner contre la grippe. Cette infection peut en effet occasionner, principalement chez des personnes fragilisées, des complications, des hospitalisations, voire des décès.**

La vaccination est le moyen préventif de premier choix contre la grippe saisonnière et, surtout, contre ses complications potentielles. En Belgique, le Conseil supérieur de la santé la recommande aux personnes courant un risque accru de complications : les femmes enceintes après le premier trimestre de grossesse (pour lesquelles la vaccination est trop souvent écartée par excès inapproprié de prudence), les personnes atteintes d'une maladie chronique (cardiaque, pulmonaire, rénale, hépatique, diabète, etc.) ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus.

La vaccination contre la grippe est également recommandée aux professionnels de la santé (1). Or, le taux de couverture globale de ceux-ci est à peine supérieur à 35%, selon l'enquête sur la santé des Belges menée en 2008 par l'Institut de santé publique. C'est la raison pour laquelle l'asbl Question santé et la Société scientifique de médecine générale ont décidé de sensibiliser tout particulièrement les professionnels de la santé (aides-soignants, infirmiers, aides fa-

miliales et ménagères, kinésithérapeutes, médecins, accueillants, personnel d'entretien et administratif, bénévoles...). "En se vaccinant, le professionnel protège les personnes dont il s'occupe dans le cadre de son travail ainsi que son entourage familial. Les personnes fragilisées par l'âge ou une maladie sont beaucoup plus susceptibles de contracter une grippe avec complications. Lorsqu'un grand nombre de professionnels de santé sont vaccinés, la transmission de la grippe est entravée", expliquent les deux associations qui ajoutent que la vaccination est également un geste solidaire dans la mesure où "ne pas tomber malade permet d'éviter une surcharge de travail pour les collègues".

Le vaccin contre la grippe saisonnière change chaque année car le virus de la maladie est en constante mutation, ce qui rend toute vaccination permanente inopérante. Le vaccin 2012-2013 a une composition différente de celui de l'année dernière. Concrètement, la vaccination contre la grippe est à réaliser de préférence entre mi-octobre et mi-novembre, sur la base d'une prescription médicale. Le vaccin coûte aux alentours de 12 euros mais il est partiellement remboursé (40 % du prix) aux personnes auxquelles la vaccination est recommandée, pour autant que le médecin traitant note sur la prescription la mention "régime du tiers payant" (2).

//JD

## Partir du bon pied

**En ce début d'automne, l'Observatoire de la santé du Hainaut invite à rapidement tester notre pratique de la marche, à reconsidérer la place que l'on donne à l'usage de nos gambettes. "Histoire de partir du bon pied".**

Allez-vous acheter votre pain ou votre journal à pied ? Prenez-vous quelquefois les escaliers plutôt que l'escalator ou l'ascenseur ? En cinq mini-questions, le dépliant "Marcher. Pour le plaisir, pour la santé !" dresse le profil du répondant. Sédentaire, il est invité à se mettre en route ; marcheur occasionnel, à poursuivre sur cette voie. Car, c'est autant la pratique de petits déplacements à pied, que la randonnée ou la marche nordique plus sportive... qui sont ici conseillées. Quelques adresses viennent à l'appui ; en particulier hainuyères, du fait du territoire couvert par l'Observatoire, mais pas seulement. On y trouve la mention de coutumiers points verts de l'Adeps ([www.adeps.be](http://www.adeps.be)), des sentiers de grandes randonnées ([www.grsentiers.org](http://www.grsentiers.org)), ou le renvoi vers les conseillers en mobilité des communes pour peaufiner un itinéraire, une sortie ([www.mobilite.wallonie.be](http://www.mobilite.wallonie.be)), etc.

"Marchez selon vos possibilités", enjoint l'Observatoire qui ajoute que, pour plus de bénéfices, il s'agit d'adopter un rythme où l'on peut discuter tout en ressentant un léger essoufflement. Et de conseiller aux néophytes de s'exercer progressivement, par tranches de dix minutes par exemple. Les habitués de la marche n'y apprendront rien, le message de l'Observatoire étant axé sur de petits conseils de base et sur le résumé des bienfaits de la marche au quotidien. Pour les économies, pour le plaisir, pour les contacts, pour l'environnement en délaissant la voiture... les bonnes raisons ne manquent pas. Lorsque l'on sait que seulement 29 % des Wallons et 25 % des Bruxellois pratiquent une activité physique (marche, vélo, jardinage, danse...) au moins 30 minutes par jour, on comprend l'insistance de l'Observatoire.

Ce dernier joint la réflexion au pratico-pratique. Fin de l'automne, le 11 décembre, l'Observatoire organise deux rencontres avec l'écrivain David Le Breton, sur le thème "Eloge de la marche, des chemins et de la lenteur". Davantage qu'une manière d'entretenir le corps, l'auteur perçoit dans la marche "une dérobade, un pied de nez à la modernité", "un chemin de traverse dans le rythme effréné de nos vies, une manière propice de prendre de la distance et d'affûter ses sens". Tout un programme.

//CD

>> Plus d'infos : Observatoire de la santé du Hainaut - 065/87.96.14 - <http://observatoiresante.hainaut.be>



(1) Un dossier électronique a été conçu pour sensibiliser les professionnels de la santé et le public à la vaccination. Il est accessible sur [www.vacc.info/pro](http://www.vacc.info/pro)  
(2) Le remboursement partiel du vaccin est octroyé aux personnes à partir de 50 ans, la vaccination pouvant leur être conseillée par leur médecin généraliste.

en bref

### > Extrascolaire à Bruxelles

Les Asbl Badje et ideji viennent de lancer un nouvel outil d'information à destination des parents : [www.bruxellestempli-bre.be](http://www.bruxellestempli-bre.be). Ce site, créé en association avec les coordinations Accueil Temps Libre de communes bruxelloises, rassemble l'ensemble des activités extrascolaires organisées en Région bruxelloise durant l'année scolaire. Il permet de rechercher une activité selon l'âge de l'enfant, la période envisagée, la localisation souhaitée, le type d'animation..., recensant déjà pas moins de 2.000 initiatives.

### > G1000 sur le travail

Le processus citoyen lancé le 11 novembre 2011, qui avait réuni 1.000 anonymes autour de questions politiques et de vivre ensemble, poursuit sa route. D'ici au 11 novembre 2012, un panel plus réduit de 32 personnes tirées au sort parmi les 1.000 explore un thème en profondeur : le travail. "Avec ou sans emploi, comment aborder le travail dans notre société ?" est la question qui les occupe. Expérimentant une démarche délibérative, ils réaliseront un plan citoyen qui sera remis aux présidents de tous les Parlements du pays, afin d'enrichir les points de vue.

INFOS : [WWW.G1000.ORG](http://WWW.G1000.ORG)

### > Usines de vêtements

AchAct et la Clean Clothes Campaign réinsistent auprès des marques de mode : il faut agir pour améliorer la sécurité dans les usines où ils s'approvisionnent. De récents incendies dans des usines de confection au Pakistan et en Russie ont provoqué la mort de plus de 300 travailleurs. Des morts évitables, d'après AchAct. "Les travailleurs et les directions doivent être formés. Et, surtout, rappellent les ONG, les marques doivent s'assurer de la liberté d'association des travailleurs, afin que ceux-ci puissent se faire entendre lorsque les règles de sécurité ne sont pas respectées".

INFOS : 010/45.75.27 - [WWW.ACHACT.BE](http://WWW.ACHACT.BE)

### > Tests sur animaux

L'association de défense des droits des animaux Gaïa trouve très encourageante la diminution constatée, ces deux dernières années, du nombre d'animaux utilisés dans les laboratoires belges. On en est, aujourd'hui, à 665.000 animaux, selon Gaïa. La diminution concerne surtout les rats et les souris, et, surtout, les chiens et les lapins. L'association regrette l'augmentation du nombre de poissons et le statu quo observé chez les singes (soit, pour ces derniers, une vingtaine d'animaux annuels).

INFOS : 0475/45.20.15.

### > Bourses

Vocatio, qui s'appelait autrefois la Fondation belge de la Vocation, attribue chaque année des bourses à des jeunes passionnés, et cela dans des matières très diverses : arts, sciences médicales, humaines ou naturelles, etc. En mai 2013, douze nouvelles bourses de 7.500 euros seront octroyées à ces jeunes talents, âgés de 18 à 30 ans. La clôture des inscriptions est prévue le 25 octobre.

INFOS : 02/213.14.90 - [WWW.VOCIATIO.BE](http://WWW.VOCIATIO.BE)

## Incapacité de travail prolongée

## Des travailleurs en invalidité se racontent

Le travail occupe une valeur centrale dans notre société. Mais qu'advient-il quand un accident ou un problème de santé surgit et que l'on devient 'incapable de travailler' ? C'est ce que la Mutualité chrétienne a voulu comprendre en recueillant la parole de personnes dont l'incapacité de travail se prolonge.

*"J'ai passé de très mauvais moments parce qu'on n'est pas prêt. Il n'y a personne qui sait l'avenir. On est prêt à prendre sa retraite, à gagner au Loto, éventuellement... Mais on n'est pas prêt à ne plus travailler, on est parfois prêt au chômage, en fonction de ..., mais pas à la maladie ni à l'incapacité de travailler".* Ces impressions, bon nombre de personnes les partagent. Elles ont été formulées par un travailleur en invalidité qui a accepté de livrer son expérience de vie dans le cadre d'une recherche menée par la Mutualité chrétienne. Une vingtaine de témoignages ont ainsi été recueillis, individuellement ou en groupe, et analysés par des collaborateurs de la MC (1). Avec un objectif précis : sensibiliser et améliorer l'accompagnement et l'information des personnes en incapacité de travail prolongée. Suivons ces parcours de vie.

// JOËLLE DELVAUX

>> "Parcours de vie des personnes en incapacité de travail prolongée" - rapport publié dans MC Informations 248 (juin 2012) - A lire sur [www.mc.be](http://www.mc.be) (rubrique Infos et actualités).

(1) Menée par le département "Recherche et développement" de la MC avec le service Infor Santé, la recherche a aussi intégré l'expérience de travailleurs sociaux, conseillers mutualistes, médecins-conseils...

## Un avant, un après

L'invalidité. Un statut qui correspond à toute situation d'incapacité de travail se prolongeant au-delà d'un an. Derrière lui, se cache une multitude de profils de personnes qui diffèrent selon que l'on soit un homme ou une femme, que l'on ait 25 ou 50 ans, que l'on soit atteint de problèmes physiques ou de troubles psychiques, que l'on ait dû quitter un emploi de cadre ou d'ouvrier... Sans parler bien entendu de la personnalité, de la situation familiale... *"Cette apparente diversité révèle toutefois un état de fragilité commun dont la majorité sait dater précisément l'origine"*, observe Anne Remacle, auteure du rapport de la recherche. Au commencement effectif, il y a un événement accidentel ou la prise de conscience que les "limitations fonctionnelles" rendront difficile, voire impossible le retour au travail. Comme un point de rupture avec son ancien état, ce moment bien précis entraîne des changements importants dans la perception que la personne a d'elle-même. Celle-ci vit désormais avec un 'avant' et un 'après'. Un 'après' qu'elle doit apprendre à accepter dans toutes ses dimensions.

Il y a d'abord le problème physique ou psychique, la maladie qui mine le quotidien. La diagnostiquer, l'accepter, la traiter, la "justifier"... marquent les premiers mois d'incapacité de travail et en font un moment délicat. Outre la maladie et son traitement, il faut souvent apprendre à vivre avec la douleur, parfois chronique, avec les éventuels effets secondaires des médicaments, avec aussi d'autres problèmes de santé connexes.

L'impact sur l'humeur peut être tel que les relations avec les proches sont mises à mal : crise dans le couple, prise de distance par rapport aux enfants, isolement... *"On doit avoir une épouse avec un caractère d'enfer pour nous supporter. Parce qu'on est un poids et que le moindre truc qu'on nous dit, on devient susceptible et on le prend comme une attaque"*, avoue un monsieur qui évoque les disputes régulières avec sa femme qui, rentrant du travail, lui reproche de n'avoir rien fait de la journée, pas même l'une ou l'autre petite tâche du quotidien.

De plus, lorsque l'incapacité de travail survient, les problèmes financiers ne sont généralement pas loin.

D'un côté, les revenus diminuent. Et de l'autre, les frais augmentent en raison des soins médicaux, du recours à des services professionnels... Sans parler des coûts induits par le seul fait de rester chez soi toute la journée. *"Quand on travaille, on descend le thermostat mais quand on est tout le temps à la maison, ce n'est pas possible. Donc, la consommation de mazout augmente. Et on dépense plus aussi. Si on fume, on fume plus ; si on mange, on mange plus..."*, explique une autre personne.

Pour s'en sortir financièrement ou par crainte de perdre leur emploi suite à leur absence prolongée, certains reprennent le travail en allant à l'encontre de l'avis même de leur médecin traitant et en faisant fi des règlements (avertir le médecin-conseil de la mutualité). *"Par méconnaissance, ils passent à côté des possibilités qui s'offrent à eux comme la reprise partielle du travail (ce qu'on appelle souvent le mi-temps médical -ndlr), constate Anne Remacle. Les résultats ne se font généralement pas attendre : rechutes et problèmes administratifs à la clé pour le calcul du montant des indemnités"*.

loisirs ? Une situation psychologiquement et socialement difficile d'autant que les personnes vivent souvent comme assignées à résidence par le système lui-même. *"L'inutilité, ça vous mine. Inutile, oui, c'est le mot exact, c'est comme cela que je me perçois"*. Ou encore : *"Cela fait trois ans que mes enfants me voient à la maison. Je ne sais pas faire grand-chose, pas même les porter par exemple. C'est une de mes plus grandes douleurs"*. Certaines personnes avouent alors tomber dans un 'cercle vicieux', celui des 'mauvaises habitudes' : l'alcool, la (mal)bouffe, la passivité, la paresse...



## Des connotations négatives

Le retrait de la vie professionnelle touche également à l'être. *"Les personnes rencontrées développent une image négative d'elles-mêmes"*, avance Anne Remacle. Manque de confiance en soi, perte d'estime de soi, peur de ne plus retrouver son niveau de compétences, impression de perdre sa dignité, honte, culpabilité... sont partagés par celles et ceux qui sont en permanence confrontés à leurs limites.

*"Mon gamin qui a 10 ans, lui, il m'a vu beaucoup travailler. Mais mes deux filles me bombardent de questions : 'Pourquoi c'est toi qui es à la maison ? Pourquoi tu travailles pas ? C'est quand que tu pars travailler ?'... Et puis, mon fils me dit : 'Madame, elle m'a demandé ce que tu faisais comme travail, j'ai dit : Rien !' Rien... Mes enfants, plus tard, s'ils foutent rien à l'école, au travail, ils vont me dire : 'T'as rien foutu non plus ! J'ai grandi et t'as jamais travaillé. T'es pas un exemple pour moi ! Je vais prendre l'exemple de maman. Elle, elle travaille...' Ils ne me l'ont jamais dit mais plus tard, peut-être que... Et là, ça va encore être un choc"*.

Ces sentiments sont renforcés par les stéréotypes accolés au mot "invalidité", comme l'explique une personne-témoin : *"La semaine passée, j'ai dû changer ma carte d'identité. Le monsieur au guichet me dit : 'Qu'est-ce*

*que vous faites comme métier ?' Alors je dis : 'Je suis en invalidité'. Alors invalide, il dit. Donc, j'ai dû signer 'invalide' mais je ne suis pas invalide de guerre... Ca m'a foutu en l'air pour toute la journée !"*

*"Pour moi, 'invalide', cela veut dire handicapé. Un invalide, je le vois dans une chaise roulante. Mais dans ma situation, je trouve que le terme 'invalidité' est mal choisi"*, explique une dame.

Bon nombre de personnes interrogées ont intégré l'image du 'glanleur', de l'assisté profiteur du système, véhiculée dans l'opinion publique. *"C'est très dur à vivre, d'autant plus quand on a travaillé de nombreuses années, voire toute sa vie, sans relâche ou que l'on souffre d'une maladie qui ne présente aucune trace visible, comme la dépression par exemple"*, observe la chercheuse. Elle ajoute : *"Dans une société du travail qui renie l'assistanat et la maladie, les personnes en invalidité mettent en place diverses stratégies - dissimulation, fuite... - mais la tendance reste, dans un premier temps, au repli sur soi"*. Telle cette personne qui témoigne : *"J'ai quelques fois peur d'aller dans la galerie et de rencontrer des ex-collègues. Toujours répéter la même chose et ils te disent : 'Tiens, tu te promènes ? Nous, on travaille et toi, tu te promènes ?' On culpabilise"*.

## Passage en 'invalidité'

Le cap de la première année d'incapacité de travail est bien souvent mal vécu car il figure une situation espérée passagère. *"Quand on apprend qu'on passe au 'statut invalide' et qu'on ne sait plus travailler, on souffre deux fois : physiquement et moralement. Je pense que moralement, quelques fois, c'est beaucoup plus difficile que la souffrance physique"*, confie une dame.

Quant aux difficultés financières, elles reviennent au premier plan des problèmes soulevés par les personnes interviewées. *"On était habitué à un train de vie - pas excessif - et on ne calculait pas. Je travaillais dans*

*une très bonne entreprise, j'étais bien payé. Quand on se retrouve en invalidité, ben... on calcule tout !"*, explique l'une. *"Faut pas se leurrer (...). On se trouve face à des choix vitaux. On est mis sur une voie de garage et advienne que pourra"*, ajoute une autre.

Outre la perte d'avoirs engendrée par le retrait de la vie professionnelle, le fait de ne plus pouvoir 'faire', l'inactivité contrainte, est un autre problème très prégnant exprimé par les personnes interviewées. Que faire ? Comment remplacer le temps de travail lorsqu'on n'a plus nécessairement les moyens financiers ni les capacités physiques pour s'offrir des

## Continuer à exister

Heureusement, même replié sur lui-même, l'être humain reste un être intrinsèquement social. En l'occurrence, les relations aux autres sont un facteur essentiel dans la reconstruction d'une nouvelle identité. Toutefois, c'est loin d'être facile comme en témoignent les personnes rencontrées. Elles ne veulent pas peser sur leur entourage mais elle ne se sentent pas toujours comprises ni soutenues. Elles ont du mal à pousser la porte des services sociaux et associations. Les relations s'effilochent avec les anciens collègues, les amis, le réseau social. Dans ce contexte, plusieurs personnes expliquent combien le fait de participer à des groupes d'entraide et de paroles les a aidées à remonter la pente. D'autres évoquent les bienfaits du volontariat pour s'épanouir et retrouver un sens à leur vie : *"Je suis bénévole Altéo pour le transport des malades. On rencontre*

*un tas de gens, on parle de tout (...). Et quand on voit que des gens gravement malades gardent le sourire malgré la douleur, ça m'aide à relativiser mon invalidité"*.

*"Dans le cheminement de réintégration sociale, la dimension relationnelle et collective est primordiale, constate Anne Remacle. La prise en compte du facteur 'temps' apparaît également déterminante. On voit bien que pour la personne en incapacité de travail, plus le temps passe, plus bouger et envisager un retour au travail devient difficile"*. Que dire alors de la complexité de la législation et des procédures administratives. On le comprend, information, accompagnement et soutien sont donc nécessaires, de manière précoce, pour éviter la spirale infernale dans laquelle s'enfoncent bon nombre de personnes en incapacité de travail.

## Un jour, tout bascule...

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est pointé comme l'une des trois plus importantes causes de mortalité en Belgique. Par ailleurs, il est aussi reconnu comme la source majeure du handicap adulte. Méconnus, les facteurs de risque et les premiers symptômes de ces accidents sont à prendre au sérieux. Certains réflexes peuvent sauver des vies.

A 34 ans, Tania, porte-parole de Stroke, l'association belge de patients contre l'AVC (1), est victime d'un accident vasculaire cérébral. Du jour au lendemain, sans prévenir, ce drame a bouleversé sa vie et celle de son entourage. Paralysée du côté droit, elle est devenue subitement dépendante d'une tierce personne. Cet exemple montre que les AVC ne touchent pas seulement les personnes âgées. Le Docteur Georges Mairesse, cardiologue aux Cliniques du Sud Luxembourg et président de la Belgian heart rythm association (BeHRA), le confirme : "Un âge avancé est un des facteurs de risque. Mais malheureusement, pas le seul!"

### Mieux vaut prévenir que guérir!

En plus de l'âge, d'autres dispositions peuvent favoriser l'arrivée d'un AVC. Le cardiologue explique : "Le vieillissement des artères, accéléré dans certains cas par le tabagisme, est sans nul doute une cause majeure. L'athérosclérose (maladie due au dépôt de graisse sur la paroi des artères - ndlr) joue énormément aussi dans l'apparition d'AVC. Les personnes qui ont un taux de cholestérol élevé y sont donc plus sujettes. Par ailleurs, l'hypertension augmente le risque d'accident." Sans oublier que les personnes qui ont déjà été victimes d'un AVC ou d'un AIT, accident ischémique transitoire (2) courent un

Les symptômes d'un AVC apparaissent brutalement, parfois sans douleur.

grand risque d'un nouvel accident. Elles doivent être suivies médicalement et prendre des médicaments préventifs.

Le Dr. Mairesse pointe une autre cause méconnue du grand public mais à ne pas négliger : la fibrillation auriculaire. "Généralement, elle atteint plus fréquemment les plus de 65 ans. Mais elle touche aussi les plus jeunes. La fibrillation auriculaire se manifeste par un cœur qui bat irrégulièrement. Ce trouble cardiaque entraîne une stagnation du sang qui favorise la formation de caillots. Parfois, il se manifeste par des palpitations, de la fatigue, des étourdissements, des essoufflements... Mais chez une personne sur trois, il peut passer totalement inaperçu. C'est pourquoi certains ignorent qu'ils souffrent."

### Réagir aux symptômes

"J'ai senti une énorme pression à l'arrière de la tête, terriblement douloureuse. Et j'ai été prise de vomissements violents", se souvient Claire (3). Les symptômes d'un AVC apparaissent brutalement, parfois sans douleur. Un trouble de la parole, de l'équilibre, un trouble de sensibilité ou une paralysie d'un côté du

Chaque année en Belgique, 20.000 personnes sont victimes d'un AVC.



corps, la bouche de travers, une perte soudaine de la vue ou un trouble de la vision sont autant de signes qui doivent donner l'alerte. Dès qu'ils surviennent, il faut appeler un médecin ou le service d'urgence au numéro 112. Le temps est compté. Les heures qui suivent un AVC sont déterminantes pour une prise en charge médicale. En effet, passé les trois premières heures, un traitement anti-thrombotique n'est plus d'une grande efficacité. Les conséquences de cet accident seront donc plus graves.

### De lourdes conséquences

Chaque année en Belgique, 20.000 personnes sont victimes d'un AVC (soit plus de 50 par jour). 9.000 meurent endéans l'année, 6.000 seront invalides. La zone du cerveau touchée par l'accident définit le type de séquelles que la victime gardera. Plus longtemps le cerveau aura été privé d'oxygène, plus lourdes en seront les conséquences : paralysie permanente d'une partie du corps, troubles du langage, de la vision ou de la mémoire, perte de conscience... Seul un individu sur dix récupère toutes ses facultés à la suite d'un AVC.

Si chaque individu reconnaît les signes d'un tel accident et parvient à réagir adéquatement en conséquence, des vies pourront sûrement être sauvées.

// VIRGINIE TIBERGHEN

## Stroke units : rapidité et efficacité!

Depuis quelques années, certains hôpitaux belges disposent de "stroke units", départements hospitaliers spécialisés pour accueillir les victimes d'un AVC. Ces unités sont efficaces et constituent un atout considérable dans la prise en charge de ces patients. En Belgique, leur mise en place n'est pourtant toujours pas reconnue officiellement ni balisée.

Lorsqu'un accident vasculaire cérébral survient, la rapidité de la prise en charge médicale est cruciale. Chaque minute compte. C'est pourquoi certains hôpitaux belges ont développé, en leur sein, des "stroke units" (ndlr : "stroke" en anglais signifie "AVC"). Composées d'une équipe multidisciplinaire et experte dans les AVC (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, logopèdes...), ces unités spécialisées réagissent rapidement face à ce type d'accident. Leur efficacité a déjà été démontrée en Belgique mais aussi dans d'autres pays européens qui en disposent. On dénombre moins de décès et de transferts vers des institutions de soins parmi les patients qui y sont soignés.

A l'heure actuelle en Belgique, il n'existe pas encore d'agrément ou de critères officiels pour reconnaître ces unités neurologiques spécialisées. C'est pourquoi il y a une grande disparité entre elles en termes de matériel à disposition, d'expérience en la matière... Par exemple, certains hôpitaux déclarent avoir une unité spécialisée qui est en fait un département de révalidation.

Le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) et le Conseil national des établissements hospitaliers estiment nécessaire de définir des normes claires pour rendre ces "stroke units" les plus efficaces possibles. Ainsi, un agrément

serait créé pour les standardiser à travers le Royaume.

Le KCE recommande deux types d'unités neurovasculaires qui agiraient à deux moments différents. La première, de type hyper-aigu, donc très spécialisée, accueillerait la victime d'AVC dans les deux heures qui suivent l'accident. Le diagnostic serait affiné et éventuellement, une thrombolyse (acte qui sert à dissoudre le caillot) serait pratiquée. Idéalement, le patient devrait pouvoir se rendre dans une telle unité endéans les trente minutes suivant le premier contact médical. Après les trois premiers jours, le patient serait transféré dans le second type d'unité pour un suivi vers une autre unité neurovasculaire, plus proche de son domicile.

Les conclusions du KCE ont été transmises au Conseil national des établissements hospitaliers. A la lumière de celles-ci, les réflexions et un projet d'avis sont donc en cours. Par la suite, le projet sera soumis à la Ministre de la Santé.

//VT

>> Infos : "Les unités neurovasculaires : efficacité, indicateurs de qualité et organisation" à télécharger sur <https://kce.fgov.be>

### L'AVC, c'est quoi ?

Appelés parfois thrombose, attaque ou infarctus cérébral..., les accidents vasculaires cérébraux sont de deux types : ischémique ou hémorragique.

- Dans la plupart des cas (80 %), ils sont dits "ischémiques" : cet accident résulte d'une occlusion d'une artère cérébrale ou qui mène au cerveau. L'arrivée du sang est donc bloquée, par un caillot sanguin par exemple. Le cerveau est ainsi privé d'oxygène. On parle alors d'infarctus.
- Parfois, on parle d'hémorragie (20 %) : un vaisseau sanguin cérébral explose ou se déchire. Du sang se répand alors dans le cerveau.

### Semaine du cœur



La Ligue cardiologique belge organise chaque année sa semaine du cœur à l'occasion de la journée mondiale du cœur (le 29 septembre).

Elle aura lieu du 24 au 30 septembre. Le thème 2012 : "La fibrillation auriculaire : rythme irrégulier, cerveau en danger". La Ligue souhaite mettre en lumière le lien entre ce trouble cardiaque et le risque d'accident vasculaire cérébral. Cette affection est responsable de 20% des AVC.

Pendant cette semaine, des conférences sur la fibrillation auriculaire et ses conséquences sur le cerveau se tiendront dans toute la Belgique.

>> Renseignements et programme complet : 02/649.85.37. - [www.fa-avc.be](http://www.fa-avc.be)

## Réflexions

# Le pouvoir local tout proche, mais de quel citoyen ?

Le 14 octobre approche à grands pas et, avec cette date, le moment symbolique d'un des plus beaux défis de la démocratie : les élections au niveau local. Elles présentent l'avantage de la proximité entre électeurs et élus. Elles en possèdent les inconvénients aussi.

**La gestion d'une commune ou d'un CPAS** fait, sans aucun doute, partie des plus beaux projets d'investissements politiques. Le candidat vit et se veut proche de ses concitoyens. Les questions posées sont directement en lien avec la vie quotidienne. Les décisions peuvent montrer rapidement leurs effets. Leur mise en œuvre dans le concret de la vie communale profite d'une grande visibilité. Pour un candidat qui s'engage, la commune est souvent un lieu d'épanouissement politique satisfaisant, à échelle humaine.

La volonté qui anime la plupart des candidats locaux est de s'investir dans ce qui préoccupe les citoyens. L'échelon communal permet de veiller au bien-être en matière d'aménagement du territoire, de qualité de vie au quotidien ; il permet de soutenir des projets à dimension sociale : une maison de repos, une crèche, une école, une association locale ; il pèse sur l'environnement direct des électeurs, sur leur habitat ; il est à l'écoute des commerçants et des entrepreneurs locaux... Bref, la gestion communale traite d'un tas de sujets au plus proche des citoyens, et donne autant d'occasions de mener une politique centrée sur le bien-être de la population. C'est la face ensoleillée de la médaille de l'engagement !

## Au-delà des partis

L'échelon communal est également celui où les listes non marquées du logo d'un parti sont les plus nombreuses. Certains expriment ainsi leur volonté de dépasser les frontières et orientations philosophiques et partisanes, de rassembler des hommes et des femmes qui ne veulent pas mettre en avant leurs convictions philosophiques ou politiques nationales mais bien un projet pour leur commune. Souvent les mandataires communaux ont d'ailleurs l'impression que les politiques qu'ils mettent en place sont moins marquées par la ligne d'un parti qu'aux autres niveaux de pouvoir. Mais attention, les listes dites d'intérêts communaux sont parfois aussi composées de la juxtaposition d'intérêts ou de projets personnels. Et le compromis de lignes politiques y est parfois plus difficile à réaliser. Qu'on le veuille ou non, toute décision politique est marquée par une orientation de philosophie politique, et les clivages entre les visions de la société se retrouvent dans la manière de gérer toute question, fût-elle celle de la propreté des trottoirs et de la manière de les entretenir...

Du côté du citoyen lambda, les élections communales ont ceci de particulier qu'il connaît – la plupart du temps



© Jan Van de Walle/REPORTERS

– les hommes et les femmes pour qui il va voter. Son choix sera davantage marqué par la qualité, la connaissance ou la reconnaissance des candidats que par la ligne politique d'une liste. Et ce, d'autant plus lorsque le territoire communal est petit.

## Intérêts collectifs et particuliers

La commune est donc le lieu de la démocratie où se retrouve une double proximité : celle des projets politiques et celle de la connaissance des personnes qui les portent. Est-ce toujours un avantage ? Tout serait-il donc beau au paradis de la démocratie locale ? Que nenni !

S'il est plaisant, utile et efficace de pouvoir parler à "ses" élus, il est difficile pour eux d'opérer la différence entre l'intérêt général et la pression d'une connaissance croisée dans la rue et qui vous dépose "sa" préoccupation.

S'il est enivrant de pouvoir réaliser un projet de crèche, d'école ou de maison de repos communal, il est très difficile

de ne pas privilégier ses projets personnels, sa plaque d'inauguration au regard des projets associatifs ou citoyens perçus comme concurrents.

Avez-vous déjà rencontré un élu communal ou un candidat à la boulangerie ? Avez-vous déjà fait le tour d'une place communale ou d'un marché avec lui ? Combien de revendications ou réclamations lui ont été exprimées ? Et avez-vous analysé ses réponses ? A combien de personnes a-t-il osé dire : "Ce n'est pas possible" ou "J'ai bien entendu et noté mais je dois analyser la question avant de me positionner" ?

Tous, nous avons tendance à interpellier nos élus communaux avec nos problèmes parfois très ou trop personnels. Ayons le recul nécessaire entre nos intérêts et ceux de la communauté et aidons à faire progresser la démocratie au quotidien.

Le territoire communal est un vivier exceptionnel de la vie associative et de l'action collective : des associations soutiennent et défendent, au travers de pétitions, des projets pour répondre à un besoin collectif ; des associations momentanées de quartier se prononcent sur tel ou tel projet urbanistique, l'implantation d'une éolienne, la

construction d'une école, l'extension d'une entreprise... Ces groupements de population participent à l'action citoyenne. Il existe aussi d'autres types d'actions collectives : les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, les pouvoirs organisateurs des écoles ou des maisons de repos associatives, les associations de commerçants ou de quartier, les écoles de devoirs, les associations proposant de l'accueil extrascolaire... Bref, des asso-

ciations qui tentent d'apporter une réponse aux besoins des citoyens à côté de celles apportées par les pouvoirs publics ou par le secteur privé commercial. Oui, le cœur des communes bat aussi au rythme de celui de ces hommes et femmes qui se rassemblent.

Ce n'est pas pour rien que les mouvements sociaux comme le Mouvement ouvrier chrétien (Moc), Énéo ou Altéo ont investi très largement le terrain des élections communales pour y apporter leurs réflexions et revendications (lire ci-dessous).

La démocratie s'apparente à certains égards à la sécurité sociale : elle ne vit que parce que l'ensemble des citoyens la nourrit tous les jours et que nous sommes tous conscients qu'il faut l'entretenir et la consolider.

Chers candidats et candidates, ne nous promettez pas la Lune ! C'est parce que vous prenez vos responsabilités, que vous respectez les citoyens et les associations par un dialogue vrai que nous votons pour vous !

Bon vote le 14 octobre !

// ALDA GREOLI,  
SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA MC

## // CAMPAGNE //

## Ensemble avec les personnes malades et handicapées

Partir de la réalité et des besoins des personnes malades et handicapées ! Tel a été le credo d'Altéo – mouvement social de personnes malades, valides et handicapées – pour l'élaboration du cahier de revendications pour les prochaines élections communales.

Ce document (1) propose des dizaines d'actions concrètes que peuvent mettre en place les pouvoirs locaux. "Veiller à l'intégration des enfants ayant un handicap ou une maladie dans les écoles" ou encore "engager au moins 2,5% de personnes handicapées dans le personnel communal" sont deux exemples d'actions, sur les plus de 60 proposées. Tous les domaines de la vie communale sont abordés : de la culture – par exemple "instaurer une 'clause d'accessibilité' pour tout événement sportif ou culturel nécessitant l'autorisation de la commune" – à la mobilité : "libérer les trottoirs des occupations permanentes ou temporaires pour que les personnes handicapées puissent circuler facilement".

Partir des besoins des personnes malades et handicapées n'est pas le seul gage de réussite de ce plan d'action. C'est surtout son élaboration avec les personnes concernées qui lui donne



© Kris Pannecoucke/REPORTERS

sa force. Plusieurs rencontres ont été nécessaires, ainsi qu'un processus d'explications et de débats pour construire et finaliser ce cahier de revendications. Cette manière d'élaborer les documents essentiels du Mouvement est la marque de fabrique d'Altéo : un processus qui permet à la personne malade et/ou handicapée de valoriser ses capacités, de renforcer son autonomie et de devenir citoyenne à part entière.

Mais élaborer un cahier de revendications n'est pas tout. Il s'agit à présent de le défendre et de le faire connaître aux candidats aux élections et aux édiles communaux. C'est pour cela

qu'Altéo prévoit de nombreuses actions dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

Altéo met tout en œuvre pour que ses demandes se traduisent en actes et ouvrent la voie à une société plus inclusive et ouverte à tous. D'où le slogan de sa campagne : "une commune où tout le monde est gagnant !". A bon entendeur.

//SEBASTIÁN FRANCO, ALTÉO



(1) Le cahier de revendications est disponible sur [www.alteoasbl.be](http://www.alteoasbl.be)

## Des citoyens à part entière

Voter, c'est faire acte de participation à la société et exprimer ses points de vue. C'est aussi, pour les personnes malades et handicapées, se rendre visibles en participant à cette journée citoyenne. C'est finalement exercer ses droits et obligations comme tout citoyen de ce pays.

Pourtant, l'accessibilité au vote reste problématique pour certaines personnes. Gérard Sylvestre, permanent Altéo et non-voyant l'exprime ainsi : "J'ai besoin d'une personne pour m'accompagner dans l'isoloir. Pour ce faire, je suis dans l'obligation de m'annoncer à la commune avant le 29 septembre. Je trouve cette procédure discriminatoire et inutile, c'est une sorte d'infantilisation. Je ne m'annoncerai donc pas et me rendrai directement au bureau de vote avec une personne de confiance. On verra bien ce qu'il se passera".

A la Résidence Frère Mutien de Malonne, on a pris les devants. Depuis plusieurs années, Diane Nagant anime un

projet visant à favoriser l'engagement citoyen des résidents, pour la plupart porteurs d'un handicap mental. Il s'agit de les informer tant sur les procédures de vote que sur les valeurs portées par les partis politiques. "La demande nous est venue des résidents eux-mêmes qui souhaitent mieux comprendre le contexte des élections. Ils souhaitent également jouer un rôle dans ce processus et par leur participation avoir leur mot à dire dans les changements de la société. Ce projet c'est une manière de mettre en avant la personne handicapée et de favoriser son autonomie".

## Des bureaux de vote accessibles ?

En 2010, Altéo a mené une enquête sur l'accessibilité des bureaux de vote en Wallonie et à Bruxelles lors des élections fédérales. Les résultats montrent que même si la majorité des lieux sont jugés accessibles et que les membres des bureaux de vote sont généralement attentifs aux besoins des personnes malades et handicapées, il reste des points sur lesquels un effort

# Trop vieux pour voter? Allons donc!

Pas toujours facile de voter, lorsqu'on vit en maison de repos... Certaines institutions, pourtant, font le pari d'aider au maximum leurs résidents. Avec l'aide d'étudiants et, si possible, des familles.

Extérieurement, c'est une maison de repos (MR) comme les autres. Juste un peu plus petite que la moyenne (avec 67 lits) et parfaitement intégrée au bâti semi-rural de la commune (Herstal). Mais, à l'intérieur, au-delà de l'atmosphère bon enfant qui plane dans les couloirs et les chambres, c'est un véritable terrain de bataille qui se prépare. Où l'on s'échauffe avant le grand jour du 14 octobre prochain.

**Dans certaines maisons de repos, on refuse la règle du certificat médical automatique et généralisé.**

simple que de faire appel au médecin de l'institution qui, ainsi que la loi l'y autorise, délivrera un certificat médical valant exemption de vote. Dans certaines institutions, la règle du certificat généralisé et automatique est d'application. Déplacer plusieurs dizaines de personnes très âgées vers le bureau de vote, dont certaines en chaise roulante et/ou malvoyantes, ne relève-t-il

d'une entreprise un peu folle? Il y a les risques d'accidents, les files d'attente devant l'urne, la mobilisation de personnel supplémentaire... Le tout, sur fond de désenchantement électoral dont les seniors – et leurs familles – sont loin d'avoir l'apanage.

## La guerre aux clichés

Loin du fatalisme et des solutions de facilité, certaines maisons de repos veulent inciter un maximum de leurs résidents à exprimer leur préférence

électorale. C'est le cas, par exemple, de la Résidence Brunehaut à Herstal. "Lors des deux scrutins précédents, seuls 30% avaient voté, explique Stéphanie Rahier, psychologue et coordinatrice de projets. Nous nous sommes dit qu'il y avait moyen de mieux faire. Même âgé voire très âgé, chaque individu a son mot à dire sur la gestion de la vie en société. Pour cela, il faut corriger les stéréotypes que la société véhicule sur les personnes âgées. Ceux-là même qu'elles reprennent à leur compte à force de les entendre ressassés partout : 'j'ai fini ma vie', 'je n'ai plus rien à dire', 'ça ne m'intéresse plus'..."

Dès la fin 2011, avec deux étudiants en ingénierie et actions sociales dont l'apport se révélera crucial, le personnel de Brunehaut se lance dans une démarche de conscientisation des résidents et de leurs familles. D'abord, baptiser le projet : "Même ici, nous sommes concernés". Ensuite, inviter les formations politiques locales à se présenter (séparément) aux résidents pendant la campagne. Puis, analyser systématiquement les forces et faiblesses du projet.

Les forces? La présence d'une coordinatrice parmi le personnel; le succès d'opérations antérieures centrées sur la qualité de vie en MR; la disponibilité du taxi social communal le jour J; l'autonomie de la maison, etc. Les faiblesses? Des risques de désistement des candidats, la santé fragile des résidents, des défaillances du taxi social. Obstacle à ne pas négliger : le manque de motivation des résidents et de leurs familles.

## Un agenda hyper-précis

Chacun de ces points est analysé, chaque poste est budgétisé. Une véritable boîte à outils est créée, avec des affiches et les numéros de téléphone de tous les candidats invités, y compris

## Le politologue et les aînés

"Y a-t-il des questions?" Un silence de mort suit l'exposé du politologue, Geoffroy Martagne (ULg), venu expliquer le sens et les modalités du vote communal (électronique!) à une trentaine de résidents de Brunehaut. Le directeur rompt le malaise et répète, une fois de plus, que chaque personne, le 14 octobre, sera aidée individuellement. Et que les bureaux de vote sont adaptés aux handicaps. Deux dames de 84 ans sortent de leur mutisme. "Ca ne m'intéresse pas de voter!" "Les hommes politiques veulent juste remplir leurs portefeuilles". Une troisième enchaîne : "On ne connaît plus personne, ni les partis. Où sont passés les Chrétiens, les Socialistes et tout ça?"

La discussion s'engage. On sent le désarroi. Face au vote électronique mais, plus fondamentalement, face à ce monde qui ne cesse de changer : le nom des élus, celui des partis, la fusion des communes, cette politique à laquelle on ne comprend plus rien. "Il a fallu trois ans (sic) pour former un gouvernement. Alors, à quoi ça sert de voter?" Un autre : "Parler de nos droits? On a juste le droit de manger et de boire un peu. Nous, les vieux, on voudrait tellement plus d'amour et de compréhension".

Autant de perches saisies par le politologue et le directeur. "Les candidats vont venir ici-même. Demandez-leur pourquoi ils ont changé le nom des partis". Autre réplique, doucement glissée à l'oreille : "C'est vrai, voter sans savoir ne sert pas à grand-chose. Il faut aussi lire le journal, écouter la TV, s'intéresser aux discussions..." "Rien de plus proche que les compétences communales : les crèches, les routes, les piscine. En s'intéressant à sa commune, on s'intéresse à sa propre vie, mais aussi à celle de ses enfants et petits-enfants."

Tous les mêmes, les partis? "Exigez qu'ils vous détaillent leur programme".

Une octogénaire se lance : "Mon parti, je l'ai dans le sang. Je ne m'en éloignerai jamais!" Une autre, rétive au début, découvre soudain que c'est l'échevin des Affaires sociales qui va venir à la Résidence. "Tiens, c'est du jamais vu, ça... Je serai là!" Une autre, convaincue qu'elle est trop peu instruite pour voter, se dit que "finalement, ça vaut peut-être la peine...". Une troisième, après une discussion sur la confiance (peut-on accorder la sienne au président du bureau de vote?), a soudain un déclic : "Et si j'invitais mon frère, pour m'aider dans l'isoloir..."

En s'intéressant à sa commune, on se préoccupe de la vie de ses (arrière) petits-enfants.

leurs remplaçants "au cas où...". Un politologue de l'ULg est également invité. Des "carottes" – petits gâteaux, boissons... – seront distribuées à chaque rencontre/débat et jusqu'au jour du vote, histoire de donner au scrutin une dimension festive et familiale. "A chaque étape, il y a un équilibre à trouver, explique Jean-Luc Malherbe, le directeur : inciter nos résidents à voter et les rassurer, oui, mais pas question de les tirer de force de leur lit. Sans quoi, la dimension citoyenne serait perdue. Si certains, bien informés, décident en toute conscience de ne pas voter, cela reste leur liberté".

Jusqu'au jour J, personne ne pourra dire si l'objectif ultime – stabiliser, voire augmenter le nombre de votants de Brunehaut par rapport à 2010 – sera

atteint. Mais, manifestement, la dynamique fait déjà sentir ses effets. "Si nous parvenons à susciter un débat parmi les résidents sur leurs conditions de vie, leur place dans la société, leur attentes et leurs apports à celle-ci ; si nous parvenons, aussi, à associer les familles à cette réflexion – ce qui reste difficile – alors on aura touché le but", s'enthousiasme Stéphanie Rahier. En attendant, la dynamique s'avère contagieuse. Parmi le personnel, deux personnes arrivées récemment de Roumanie ont découvert, à leur grande surprise, qu'elles pouvaient voter mi-octobre. Elles ont convaincu leurs maris de voter avec elles. Le signe, peut-être, qu'un cercle vertueux est prêt à s'enclencher.

// PHILIPPE LAMOTTE



A Brunehaut, le monde politique est bienvenu. Mais pas via les affiches électorales ni les tournées dans les chambres.

// CAMPAGNE //

## Des aînés plaident pour des communes intergénérationnelles

doit être consenti. Par exemple, près de la moitié des bureaux de vote ne disposent pas de places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite, et seul un tiers propose de chaises de repos dans la file d'attente. Près d'un bureau sur trois ne présente pas de signalétique adaptée (pictogrammes compréhensibles, taille des polices, couleurs...).

Altéo renouvèlera son enquête cette année afin d'identifier si des améliorations ont été réalisées ces deux dernières années. N'hésitez pas, d'ailleurs, à télécharger le questionnaire sur [www.alteoasbl.be](http://www.alteoasbl.be).

Les résultats de cette seconde enquête renforceront la campagne que mènera à une interpellation des décideurs politiques afin de leur rappeler que les personnes à mobilité réduite doivent être considérées comme des citoyens "à part entière" et non "entièrement à part".

//SEBASTIÁN FRANCO, ALTÉO

Depuis de nombreux mois, Énéo, le mouvement social des aînés, se mobilise pour, d'une part, interpellier les candidats aux élections sur leur programme et d'autre part, sensibiliser les aînés à l'exercice du droit de vote.

La commune est sans doute l'instance officielle avec laquelle la population est le plus en contact. Mais la relation de proximité ne se concrétise pas toujours de manière optimale au regard des attentes. Il n'est donc pas étonnant que la démarche entreprise par Énéo, le mouvement social des aînés (ex-UCP, comme on le lira en pages 4-5) ait rencontré un fier succès. Des membres se sont réunis dans pas moins de 71 communes, ont mis en commun leurs réflexions et élaboré un cahier de revendications très concrètes à destination des candidats se présentant dans leur commune. Le processus a abouti pour un tiers des communes bruxelloises et un cinquième des communes wallonnes.

## Un préalable : exercer son droit de vote

Faire entendre la parole des aînés avant les élections via un memorandum local ne suffit pas. Encore faut-il que chacun puisse exercer son pouvoir démocratique et signifier ses choix parmi les listes, programmes et candidats. Or, pour les aînés, et en particulier les isolés et les moins autonomes, l'exercice du droit de vote ne s'avère pas chose aisée : absence d'aidant pour envisager d'aller voter, difficultés de se déplacer jusqu'au bureau de vote ou d'y accéder, pratique collective de certificats médicaux dans certaines maisons de repos, impressions de ne pas être concerné par les élections etc.

Énéo a pris les devants en vue des élections communales et provinciales d'octobre prochain. Ainsi, en janvier dernier, elle a interpellé sur le sujet les ministres concernés tant au niveau fédéral, régional que les gouverneurs de province en charge de l'organisation concrète des élections. Quelques mois plus tard, en mai dernier, un courrier a

été envoyé aux 281 bourgmestres des régions wallonne et bruxelloise chargés d'apporter une réponse collective à cette situation. Dans le même temps, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des responsables de maisons de repos et/ou de soins et de services d'aide et de soins à domicile qui, au quotidien, participent à la qualité de vie des aînés.

A un mois des élections, la région bruxelloise a édicté des règles favorisant l'accès aux bureaux de votes pour les personnes à mobilité réduite ou ayant besoin d'assistance. Mais sur la question des isolés ou des certificats médicaux automatiques, les aînés n'ont pas encore vu grand chose ! Quelques bourgmestres ont placé l'interpellation d'Énéo à l'ordre du jour de leur Conseil communal et une dizaine d'institutions se sont renseignées pour connaître les conditions pour installer un bureau de vote en leur sein...

## Une campagne pour les oubliés de l'isoloir

Énéo a aussi décidé de sensibiliser le grand public à l'exercice du droit de vote des aînés à la veille des élections communales. La campagne sera lancée le 1<sup>er</sup> octobre via 125 boulangeries qui distribueront 100.000 sacs à pain ornés du logo de l'action. Un microsite [www.lesoubliésdelisoloir.be](http://www.lesoubliésdelisoloir.be) relayera les informations et témoignages de la campagne.

Accompagner un voisin, un parent qui a peut-être besoin d'aide pour pouvoir exprimer son vote : il s'agit de nous mobiliser pour garantir la parole des aînés.

// PHILIPPE ANDRIANNE, SECRÉTAIRE POLITIQUE D'ÉNÉO



COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT: BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 21/09 pour l'édition du 4/10 ; le vendredi 5/10 pour l'édition du 18/10.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

# Divers

Tintin, Jo et Zette, Petit XXe., dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Haute - bdcomics2@hotmail.com - 0475-6975.38 (D46479)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-3955.40. (D47161)

AV: lit médical + tabl. de nuit, neuf, chaise monte escal. élect., 2 faut. relax, congel horiz., sal., sàm, nv. mbles.de sdb, wc, baign. pas débal., antiquités. 063-370266-0498-205963 soir. (D48037)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D47750)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... J'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D46897)

AV: chaise roulante pr. handicapé, tr. bon état, 150 EUR + rehausseur wc 14cm, jamais servi, payé: 31 EUR, laissé: 15 EUR, rég. Liège. 04-362.75.37. (D48028)

AV: lit médical électrique 1 pers., 1500 EUR, à discuter. 0478-97.62.49 en soirée. (D48032)

AV: Daihatsu rocky 1998, b. ét. sf. moteur à changer, 1200E, faut. gériatr., chaise roul., tribune, perroq., appuie relevable, rehaus. de buste, tt. à bas prix. 061-61.13.42 - 0495-321189 (D48019)

AV: scooter méd. élect., mod. réc., mque conn., tte opt., ét. excel., nf. 4500 E., vend 1500 E., liv. à dom. poss., nf. faut. roul., 250 E., ch. perc., élév. de bain, reh. wc... 0478-11.57.31. (D47956)

AV: samedi 6 oct. dès 9h, bld. Behaeghe, Herseaux, mach. à lav., congel. encast., piano, partitions musiq., mobiliers, tapis, vélo d'appart., mach. à coudre, bibelots, vaisselle. (D48029)

AV: 300 EUR, loupe-vidéo agrandisseuse pr malvoyant, Sensotec ASH Prisma, excell. ét., se branche sur téléviseur, très peu servi, facture, achat et mode empl. dispo. 083-66.89.59 le soir. (D48020)

# Emplois

Instit. expérience 1-2-3 primaires, reprend vos enfnts. à l'école et s'occupe de leurs devoirs et leçons, rég. Ottignies. 010-61.36.34. (E47994)

Namur, cherch. nounou motor., apd. sept., pr s'occ. de 2 enf., 5 et 8 ans, le matin les accomp. à l'école (3,5km), 3-4f./s., et tranche horaire de 6h45 à 8h30. 0496-61.39.06 - 0479-72.46.13. (E47969)

Monsieur expérimenté, propose tout travail de maçonnerie et carrelage. 0472-39.69.18. (E48030)

Nivelles, cherche personne de confiance, motorisée pour s'occuper de 3 enfants le mercredi après-midi. 0496-55.71.02. (E48013)

# Immobilier

AV: nord Esp., 20km sud Gerone, 18km mer, agr. villa mblée de 92, 3ch., 7p., 2sdb+2wc, cuis.ég., gar., jard. arboré de 17a, pisc., endr. calme, 225.000E. jean-chri@skynet.be - 0472-47.88.27 (D47988)

AV: France (Nord 15' front. Avesnes), mais. style bourgeoise, 4 faç., b. ét., 4ch., 2sdb, liv., cuis., bur., caves, grenier, gar., 33a, prix: 180.000 EUR. 0476-30.02.31. (I48031)

# Location

Charleroi, vue parc, appt. 3e ét., 1ch., wc/bain sép., cuis.améric., liv., balc., rés. sécur., asc., standing, repeint, anim.n-a, 2mois gar., 420E+80E/mois, lib 1er nov. 0474-64.16.77 (L48007)

# Mobilier

AV: suite décès, magnif. fauteuil relax élect. tt. cuir, coul. coffee, multi positions, état neuf, à saisir, laissé: 400 EUR, prix neuf: 730 EUR. 0479-78.63.29 - 081-21.49.43. (M48033)

AV: lit élect. + somm + matelas tt.neuf, val. 1.250E, vend 600E, mbles. anc. de style et authent., 1 tabl + 5 chaises + 1 mble 2p. 2tir, faire offre, rég. Bastogne. 0475-26.58.00 (M48001)

AV: ch. jeune (Gautier), L. Ph. état impecc., garde-rob. - lit (sans matelas), 350 EUR. 0474-61.07.16. (M48002)

# Villégiature (Belgique)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., libre du 28/10 au 4/11, Noël - Nouvel-an. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48009)

Middelkerke, chalet 5p., sal., cuis., sdb., 2ch., park. priv., oct. à Toussaint: 160E/s. ou 35E/j. 083-65.56.98 - 0479-75.85.93. (V48024)

Coxyde, appart. 2ch., tt. conf., sur digue, tarif basse saison jusqu'au 29 mars, 265 EUR/sem., photo et rens: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V48012)

Knokke-Heist, Laguna beach, apd. sept., studio 2p., 25 EUR/j., studio 4p., 35 EUR/j., près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48 (préf. soir.) (V47939)

Ard. Semois, mais. caract., 14p., claire, spac., tt. conf., grd jard., calme, nb. prom., www.oizy.be - 061-27.03.19 - 0473-68.70.40. (V48021)

Htes Fagnes, hameaux Xhoffraix, Longfaye, calmes, verdoyants, dép. promenades, vélo, vtt, ski, gîtes 3 épis, 2-4-6p., clairs, spac., large vue http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19. (V47018)

Lacs de l'Eau d'Heure, pied-a-terre, 3-4p., ds. anc.logis ferme, 2ch., cuis.sup.ég., douche, liv., tv, Internet, pk., loc. w-e., sem. ou plus, idéal randonnées. 0477-79.67.71. (V48027)

Knokke-Heist, digue de mer, appart. 2ch., 6è ét. 081-30.37.69. (V48023)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.ég., f.o., idéal rando, vél., sp. naut., équit., pétano/place, Internet. 0477-796771 - www.gitelelilleul.be (V48026)

La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., jusqu'à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V47941)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, we, sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V47151)

Détente en Ardennes (Bohan), ch. d'hôtes, 80 EUR., 2n. + déj., 2p., louer gîte 8p., fin d'année. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V47045)

Koksijde, St-Ides., part., loue villa au calme, t.c., 4ch., sdb., douche séparée, w-e, sem., qz., mois, sept., Noël, Nouvel An. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V47975)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V47586)

Coxyde digue, appart. vue mer, 4p, 5e ét., 2ch., tv, cuis., liv. mod., sdb, wc, radio/cd, tv, ch. c.: 360 EUR/sem. 0479-41.54.43. (V47985)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

Rochehaut, àl. appart. 4 à 8p. et studio ds. ferme, tt. conf., jardin, vue Semois, w-e., sem. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be (V48038)

# Villégiature (France)

Les 2 Alpes, appart. 4-6p., très conf., exposé sud, ss. vis-à-vis, loc. du samedi au samedi 12h. 0498-29.44.19. (V47865)

Gérardmer, appart. 6-8p., tt. conf., vue sup. sur lac, proche cent. ville, situation au grand calme, sentiers, rando pédestre. 071-51.76.78 - 0474-26.50.83 - www.appartgerardmer.eu (V47827)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt Ventoux, chambres d'hôtes, nuit 47 EUR/2personnes, table d'hôte 20 EUR/pp., http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres/ (V47922)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio, appt., 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V48016)

Fréjus pl, appt.rén., 6e ét., rés. séc., f. mer et port plaisance, tt.c., 2-4p., 1ch., douche, cuis.ég., 2terr., pk.p., anim.n-a, pr.comm., accès aisé TGV, 16-31/10, 11-12-01. 0474-64.16.77. (V48008)

Ski, pied des pistes, Hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, bel appartement, photos par mail. 0475-56.59.20. (V48034)

Côte d'Azur, Menton, appart. plein sud, impecc. à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V47866)

Côte d'Azur, Menton, Roquebrune, appt. 1ch., 2 terr., tv, ds ptit imm., 2è ét., asc., prox. mer, maga., gare, bus, loc. sem.qz. mois, hiv. 750E ttc. 0474-56.97.80 - roquebrune.wordpress.com (V48022)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. http://picasaweb.google.com/lesavresses - 081-21.61.85 (V47134)

Barcarès, entre lac, mer et mont., villa ds résid. avec pisc., park.sécur., 2ch., 2 sdb., 2 wc, terr., tt. conf., agr. ttes saïs., prix selon saïs. 0472-10.31.39. (V47950)

Wissant, Côte d'Opale, idéal sept/automne, pt. appt., 2ch. rez, tt.conf., cent. village, 300m plage, terr, cav, pk. priv., 5p max., animaux n-a, forf. we: 120E+20E chges. +32497-46.56.74. (V47990)

Roquebrune, Cap Martin, appt., 2ch., à 60m mer, park., conf., 2è qz. sept., 1è - 2è qz. oct., janv. févr. 0478-25.86.19. (V47974)

SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, participez vendange main, 1/2j de trav. bénévole av repas, ch. d'hôtes et gîte 80m2, 6p (+4), 15/09 à 8/10, 300E/s. - www.doucefrance.info 00336861028.69 (V47987)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti. 0478-27.49.77 (V48035)

# Villégiature (Autres pays)

Almuncar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv. terr. sud, m-o, 399 EUR/m. + ch., 899 EUR/m., 650 EUR/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V48014)

Zélande, 140km Bxl., 250m plage, mais. 6p., 3ch., àl. ds. village, 375 EUR/sem. ou w-e. 02-267.39.68. (V48036)

Espagne sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., sdb., tennis, pisc., tv, commerces + restos à prox. et vue mer. 0479-41.54.43. (V47986)

Suisse-Vallais-Nendaz, chalet 6p., ttc. 3ch., gr. terr. sud, jard., gar., vue impr., proche ttes. facil., à pd 350E/semaine. markeboy@gmail.com - http://chaletalouer-zapto.org - 0041-272.88.35.60 (V47996)

Unique! Suisse Valais, Ovronnaz, apd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Majorque (St-Ponsa) àl. appt., rdc., 2 ch., 2 sdb, terr., jard, park., mer à 200m, zon. calm., résid., toutes facilités. 085-23.09.44. (V48025)

Offres d'emploi

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

L'ALLIANCE NATIONALE DES MUTUALITES CHRETIENNES RECRUTE (H/F)

- > un assistant de direction,
- > un Business Analyste Indemnités,
- > un ICT Financial manager,
- > un ICT Controller,

Plus de détails sur www.mcjobs.be Envoyez votre CV et lettre de motivation via www.mcjobs.be

Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



LE CHU UCL MONT-GODINNE RECRUTE - SITE MONT-GODINNE (H/F)

> un infirmier chef pour le service d'urologie - chirurgie vasculaire

CDI- Temps plein

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be Envoyez votre CV et lettre de motivation pour le 30 septembre au plus tard à Recrutement-montgodinne@uclouvain.be (à l'attention de C. Plompteux, Directeur Adjoint du Département Infirmier).

ça se passe

// Logements vides

Le jeudi 4 octobre de 14h à 17h, l'asbl Equipes Populaires organise un colloque: "Chasse aux logements vides. Le pouvoir d'action des communes". Prix: 5 EUR. Lieu: 11, rue Bruno - 5000 Namur. Rens. > 081/73.40.86 • www.equipespopulaires.be

// Femmes et emplois

Du 5 octobre au 28 février, l'Université des femmes organise une formation le jeudi ou le vendredi après-midi de 14h à 17h (12 séances) sur les différents facettes du monde du travail féminin. Prix: 6 EUR par module. Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bxl. Rens. > 02/229.38.25 • www.universitedesfemmes.be

// Politique communale

Le vendredi 5 octobre de 9h à 17h, le CIEP organise une journée d'études sur

le financement des communes "Politiques communales: les moyens de leurs ambitions?"

Lieu: 510, chée de Louvain - 5004 Bouge. Rens. > 02/246.38.41 • www.ciep.be

// Ciné-débats

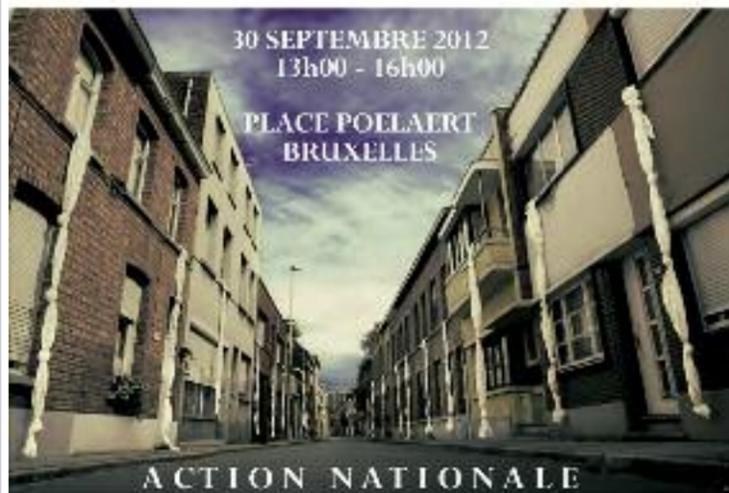
D'octobre à janvier, Attac, Ciné le Parc et SAW-B présentent un cycle de ciné-débats. Projection des films sur des débats de sociétés: enseignement, bien-être au travail, logement... Prix: 5,30 EUR/séance. Lieu: Cinéma Le Parc - 6000 Charleroi. Rens. > 071/31.71.47 • www.cineleparc.be

// Insertion sociale

Le jeudi 25 octobre de 9h30 à 16h, l'asbl Flora organise à Bruxelles, une journée d'étude: "Etre activé, voie passive? Invitation à dépasser les paradoxes des politiques d'insertion". S'adresse aux monde social et politique. Prix: 25 EUR. Rens. > 02/204.06.45 • www.florainfo.be

PLATE-FORME POUR LA PROSPÉRITÉ ET CONTRE LES INÉGALITÉS

LA PROSPÉRITÉ EST UN DROIT POUR TOUS! STOP À LA PAUVRETÉ ET AUX INÉGALITÉS!



- ✓ POUR DES EMPLOIS DURABLES ET DE QUALITÉ
- ✓ POUR DES ALLOCATIONS DÉCENTES LIÉES AU BIEN-ÊTRE
- ✓ POUR DES PENSIONS DÉCENTES
- ✓ POUR DES DROITS ET SERVICES SOCIAUX RENFORCÉS ET ACCESSIBLES



La Plate-Forme pour la Prospérité et contre les Inégalités est un réseau d'associations et d'organismes sociaux.



en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles  
02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Virginie Tiberghien - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Nelly Cohen - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois (1<sup>er</sup> jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing  
ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Exposition

La vraie fausse collection Vonpischmeyer

Dans une petite rue d'Anvers, pas loin de la cathédrale, la galerie Anversville expose l'étrange collection Vonpischmeyer : des masques africains d'une grande beauté... et tout de plastique récupéré.

Dans un premier temps, on se croit en présence de masques africains, de petites tailles mais de noble matière, ébène ou ivoire. Au mur, de grandes photos renforcent cette impression, ainsi que le portrait du vrai faux propriétaire de cette fausse collection, l'étrange et caricatural Vonpischmeyer, casque colonial sur la tête et moustache en guidon de vélo. En fait, nous sommes face à l'étonnant travail d'Olivier Goka, un artiste bruxellois, un rien mystificateur, passionné d'art africain et de récup'.



© Bernard Babette

© Bernard Babette

"J'ai toujours ramassé des trucs un peu partout, confie Olivier Goka. Je récupère les plastiques sur les trottoirs, les marchés aux puces, au moment où les marchands donnent tout gratuitement, sur les poubelles aussi." Les pièces sont nettoyées, polies et assemblées avec soin : filtre à café, bouchon de bouteille, brosse d'aspirateur et autres interrupteurs retrouvent ici un second souffle. "Ça marche bien avec les enfants, parce que ça fonctionne aussi à un second niveau. Moi, j'utilise des objets pour faire des objets, mais après on peut s'amuser à décomposer et identifier les morceaux. L'artiste poursuit : Je me suis fixé des contraintes de création : je travaille uniquement avec du plastique récupéré ; je ne cherche pas les pièces ; j'utilise ce que je trouve. Je ne les repeins jamais, ni ne modifie leur forme. Les objets doivent aussi être cassés et définitivement inutilisables, sinon je les remets dans le circuit. Certaines pièces s'emboîtent directement, c'est presque magique, alors que certains masques attendent un peu la pièce qui manque."

"La récolte et le tri prennent du temps, mais j'ai maintenant tout un cercle de gens qui récupèrent pour moi, le Recycle Club, dont je suis président à vie, bien sûr, explique Olivier Goka dans un demi-sourire. Des gens que je ne connais pas, des amis d'amis viennent



voir l'exposition pour essayer de retrouver les pièces qu'ils m'ont apportées".

L'artiste a toujours apprécié l'art brut, primitif. Certaines pièces sont vraiment inspirées de masques africains, et d'autres s'en éloignent. "Mais j'ai toujours voulu induire le spectateur en erreur, admet Olivier Goka. C'est l'idéal pour la collection de Vonpischmeyer. D'ailleurs, on a oublié de le mettre sur l'invitation, mais on commémore cette année le centenaire de sa mort..." Humour décalé et poésie...

Sur une cheminée trône une tête de cerf, tel un trophée de chasse, qui semble réalisée à partir d'une selle de vélo. Dans son très sérieux cadre noir, 'le plus petit masque du monde', serait peut-être bien un morceau de tirette. Sur les murs, les très belles photos de Bernard Babette renforcent la mystification. "Je voulais que les photos soient faites comme celles des catalogues d'art africain, comme des objets précieux, pour les sacrifier. J'ai un projet de livre avec un artiste de Lubumbashi, et aussi celui d'une exposition lâbas, ça me ferait beaucoup rire..."

L'exposition, pour ludique et poétique qu'elle soit, pose aussi, avec légèreté, une série de questions passionnantes sur notre rapport au beau, notre fascination pour les cultures primitives, la folie du marché de l'art... et de la société de consommation.

// LINDA LÉONARD



© Bernard Babette

La Collection Vonpischmeyer - Assemblages plastiques de Olivier Goka, photographies de Bernard Babette

>> La collection Vonpischmeyer - Olivier Goka et Bernard Babette • à la galerie Anversville • Wolstraat 33, à Anvers • du jeudi au samedi, de 14h à 18h, jusqu'au 20 octobre • www.anversville.be

Cinéma

Tango libre

Amoureux de la femme d'un détenu, un gardien de prison fait, malgré lui, débouler le tango dans l'univers carcéral et ses tensions. Un film sur l'amour, transcendé par la danse.



Frédéric Fonteyne ne comprend rien aux femmes. C'est lui-même qui le dit, en marge de son nouveau film "Tango libre", tourné de nombreuses années après "Une liaison pornographique" (1999) et "La femme de Gilles" (2004). Il choisit donc de les filmer n'hésitant pas, pour ce nouvel opus, à forcer la dose sans pour autant verser dans la satire ou la caricature.

Son univers est ici celui de la danse et de la prison. Nous sommes en Belgique dans les années septante. "JC" (François Damiens) est maton. Un jour, en surveillant le parloir, il aperçoit Alice, une jeune femme dont il a fait la connaissance quelques jours plus tôt lors d'une leçon de tango, son unique moment... d'évasion dans une existence assez morne. La jeune femme, mère d'un ado un peu turbulent, lui tape dans l'œil. Problème : le règlement lui interdit formellement tout contact avec la famille d'un prisonnier.

Ainsi lancé, le film aurait pu basculer dans l'eau de rose ou une partie de cache-cache entre JC et les autorités pénitentiaires. Mais ce n'est pas de cela dont le réalisateur a envie de parler. Malgré ses efforts pour la contenir, la passion commune entre

JC et Alice - le tango - déboule comme une vague furieuse jusque dans l'enceinte de la prison. Et, avec elle, les sentiments qui font l'identité même de cette danse : passion, séduction, compétition, confrontation, manipulation... Un cocktail d'autant plus explosif qu'Alice n'a pas vraiment choisi la voie la plus facile dans sa vie sentimentale : elle partage son cœur entre deux hommes - mari et amant - tous deux incarcérés (dans la même cellule!) à la suite d'un braquage sanglant. Derrière les barreaux, tous deux, pourtant bien différents, sont restés des potes...

"Tango libre", qui interpellera notamment les intervenants sociaux du monde pénitentiaire, n'est pourtant ni un film sur les conditions de vie carcérales, ni sur le tango. Mais tous deux nourrissent une toile de fond insolite (et très souvent cocasse, tendre, émouvante) pour des

interrogations sans réponse. Jusqu'où peuvent nous mener l'amour et la passion? Menacent-ils perpétuellement de nous transformer en pantins ou en idiots? Parviennent-ils finalement à nous libérer, au terme d'un parcours émaillé de déchirements?

Si la fin de "Tango Libre" peut irriter (le film bascule dans un registre qu'on taira ici), on n'en reste pas moins séduit par le jeu des acteurs (merveilleux Jan Hammenecker et Zacharie Chasseriaud, pour ne parler que d'eux!), la qualité des couleurs et des plans (virevoltants comme la danse) et l'accompagnement musical finement amené. "Ce n'est pas une histoire réaliste, commente Frédéric Fonteyne. Et, pourtant, elle exprime pour moi une vérité sur ce que nous sommes. Des êtres qui dépassent tout réalisme".

// PHL

>> Tango Libre • de Frédéric Fonteyne • avec François Damiens, Sergi Lopez, Jan Hammenecker, Anne Paolicevich, Zacharie Chasseriaud... • 1 h 37 min • Le film fera l'ouverture du 27<sup>ème</sup> festival de Namur (FIFF) et sortira en salle en Belgique le 7 novembre.

Théâtre

Ces invisibles "petites mains"

Le théâtre Océan Nord propose de découvrir un spectacle inspiré du livre de Florence Aubenas : "Le quai de Ouistreham".

C'est aux coins de nos rues qu'en 2008, la journaliste Florence Aubenas effectue un reportage d'un genre particulier. Elle se fait passer pour une femme à la recherche d'un emploi avec pour seul bagage son bac (diplôme de fin de secondaire). Comme d'autres l'ont fait avant elle comme Günter Wallraff - qui s'est glissé dans la peau d'un Turc à la recherche d'un boulot - ("Tête de turc", 1986) ou Hubert Prolongeau - qui s'est mué en SDF - ("Sans domicile fixe", 1997), elle entend décrire ainsi le quotidien de ceux - de celles majoritairement - que l'on rencontre tous les jours, sans imaginer leur vie : les nettoyeuses, les agents de propreté. "Les invisibles", dira la metteuse en scène Isabelle Pousseur.



précaires pour le compte d'une société de nettoyage bien nommée l'Immaculée... "L'équipée, parfois joyeuse, parfois angoissée, nous entraîne aux portes de l'enfer... Restant l'amitié, l'humour et la colère bien

sûr", annonce le théâtre Océan Nord qui accueille le spectacle.

Sur le mode d'un road movie, Isabelle Pousseur entend donner l'occasion au spectateur d'observer "quelque chose que l'on n'observe jamais, de tout près", cette forme d'esclavage contemporain, ce boulot aux rythmes effarants, dans des journées découpées par les heures de travail au petit matin et tard dans la nuit. "Il y a une dimension de performance impossible à réaliser qui rend extrêmement bien compte de ce que notre société est en train de devenir", explique la metteuse en scène. Une réalité à découvrir sur les planches.

// CATHERINE DALOZE

>> Les invisibles • avec Catherine Mestoussis et Magali Pinglout • mise en scène : Isabelle Pousseur • du 25 septembre au 13 octobre à 20h30 sauf les mercredis à 19h30 (relâche les dimanches et lundis) • Théâtre Océan Nord, 63, rue Vandeweyer à 1030 Bruxelles • 10 EUR (possibilités de réductions). Plus d'infos : www.oceannord.org • 02/216.75.55.

PLACES OFFERTES

En Marche et le Théâtre Océan Nord ont le plaisir de vous offrir 3x2 places pour la représentation du spectacle "Les invisibles", le vendredi 5 octobre à 20h30, au Théâtre Océan Nord, 63, rue Vandeweyer à 1030 Bruxelles. Pour remporter ces entrées, envoyez vos coordonnées (nom, prénom, n° affiliation à la MC, adresse et n° de tél) par mail à enmarche@mc.be avec en objet : "Concours Océan Nord".

Les gagnants seront tirés au sort le lundi 1<sup>er</sup> octobre et prévenus par téléphone.

## Livres pour enfants

## Des livres illustrés pour s'évader

La lecture transporte petits et grands au travers d'histoires extraordinaires. Les dessins colorés ou de simples crayonnés contribuent à plonger le lecteur dans un monde imaginaire. En Marche a sélectionné quelques beaux ouvrages richement illustrés.

## Un, deux, trois... pop-up !



Apprendre à compter jusqu'à dix représente une étape dans la vie des tout-petits. Ce petit livre ludique et coloré aidera les enfants à la franchir. Un tigre, deux souris, trois abeilles... se cachent au fil des pages et des pop-up, véritables bricolages en relief à déplier ! Seul bémol à ce livre qui, par sa simplicité de contenu, s'adresse aux plus jeunes : les pop-up sont fragiles et doivent être manipulés avec précaution. Les petits doigts devront donc être accompagnés par une main délicate d'adulte. A partir de 3 ans.

>> **Un, deux, trois... pop-up !** • Sophie et David Pelham • Ed. Mango Jeunesse • 2012 • 20 p. • 12 EUR.

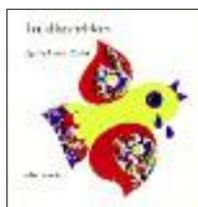
## Votez pour moi !

En cette période électorale, voici un livre pour les plus jeunes qui tombe à point. La savane organise des élections. Campagne électorale, présentation des candidats, vote et formation d'un gouvernement : toutes les étapes sont abordées d'une manière drôle et romancée. Et on y découvre que la démocratie n'est pas une mince affaire ! Cette histoire permettra aux plus jeunes de comprendre un peu les rouages de la société... compliquée parfois !

>> **Votez pour moi !** • Martin Baltscheit et Marc Boutavant • Ed. P'tit Glénat • 2012 • 40 p. • 12 EUR.



## La disparition



Un titre aussi grave pourrait laisser présager une histoire triste. Et pourtant, même si les oisillons du pinson ont disparu, ce bouquin n'est pas du tout sombre. Au rythme des rimes, les petits de l'oiseau sont retrouvés sains et saufs. En bleu, jaune et rouge, les dessins simples mais colorés illuminent les pages. Par ces quelques couleurs de base, l'illustratrice, également auteur, parvient à dessiner une pléthore d'animaux : colibri, grand-duc, héron... Un livre remarquable par sa simplicité et sa beauté.

>> **La disparition** • Agathe Frasson-Cochet • Ed. MeMo • 2012 • 32 p. • 13,20 EUR.

## Le singe et l'épi d'or

Ce conte s'inscrit dans une collection de légendes du monde. Avec *Le singe et l'épi d'or*, le lecteur s'envole au Mexique. Il suit les péripéties d'un primate qui trouve un étrange trésor doré : un épi de maïs. Très coloré, ce livre se démarque par ces illustrations faites de collages de bouts de tissu, de carton... Après l'histoire, un dossier sur la culture et les traditions mexicaines clôt le livre. Il revient sur l'importance du maïs dans la cuisine de ce pays d'Amérique centrale. Paru dans la même collection : le Japon, le Maghreb, la Laponie.

>> **Le singe et l'épi d'or** • Claire Laurens et Martine Bourre • Ed. Rue du monde • 2012 • 46 p. • 12,50 EUR.



## Monsieur Ours qui pue des pieds



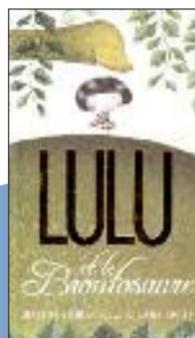
Qui n'a jamais eu ses pieds malodorants ? Monsieur Ours souffre malencontreusement de ce problème. C'est une véritable infection ! Ses petons lui jouent des mauvais tours au point qu'il perd son travail et ses amis. Pourtant, le vent tourne et les odeurs, aussi ! Il va faire de sa différence, un véritable atout. En plus de se présenter sous forme de joli conte, ce livre odorant est interactif : un parfum de fromage ou de lavande se dégage des dessins quand on les gratte. De quoi émerveiller petits et grands.

>> **Monsieur Ours qui pue des pieds** • Christophe Merlin • Ed. Albin Michel Jeunesse • 2012 • 40 p. • 15,60 EUR.

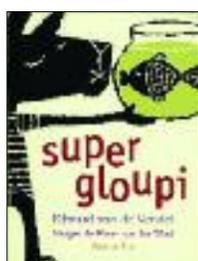
## Lulu et le brontosaurus

La petite Lulu a un caractère bien trempé. Pourrie gâtée, elle a l'habitude que le monde tourne autour d'elle. Ses parents cèdent à tous ses caprices. Jusqu'au jour où elle décrète qu'elle veut un brontosaurus comme cadeau d'anniversaire. Ce petit roman s'adresse aux enfants qui lisent déjà tout seuls. Il est très facile à lire grâce à un découpage en chapitres courts et agrémentés de jolis crayonnés noirs et verts. Avec humour, l'auteur s'immisce également, à coup de commentaires, dans l'histoire. Le roman finit par une surprise un peu décalée mais qui permettra à chaque lecteur de vivre l'histoire à sa manière. Dès 8 ans.

>> **Lulu et le brontosaurus** • Judith Viorst et Lane Smith • Ed. Milan • 2012 • 128 p. • 12,05 EUR.



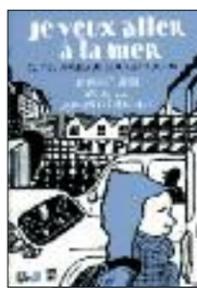
## Super Gloupi



Un drôle de chien noir et son poisson, Gloupi, emmènent le lecteur à travers des comptines. Leurs aventures sont relatées sous forme d'histoires très courtes. Elles tiennent en une page et en quelques phrases. Dans *Super Gloupi*, une cinquantaine de petits textes drôles, mais parfois un peu compliqués à comprendre feront rêver : de la plage au sparadrapp, chaque chose de la vie y trouve sa place. Accessible dès 6 ans.

>> **Super Gloupi** • Edward van de Vendel et Fleur van der Weel • Ed. Être • 2007 • 64 p. • 11 EUR

## Je veux aller à la mer



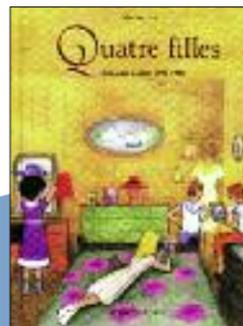
Aller à la bibliothèque avec sa classe, c'est ce que préfère Johnny. Non pas pour y découvrir de nouveaux livres mais pour profiter du voyage en bus. Pour ce petit garçon, l'école et les livres de poésie que lit la bibliothécaire, ce n'est pas trop sa tasse de thé. Lui, ce qu'il aime, ce sont les bandes dessinées et jouer aux billes avec son petit frère. Et puis, il y a la mer qui le fascine. Ce roman illustré en deux couleurs (bleu et noir) est empreint d'émotions. Même si les illustrations font penser à une bande dessinée pour adultes, la candeur de l'histoire s'adresse aux plus jeunes. Dès 9 ans.

>> **Je veux aller à la mer** • Jo Hoestlandt et Jean-Pierre Blanpain • Ed. Oskar • 2012 • 48 p. • 13,95 EUR.

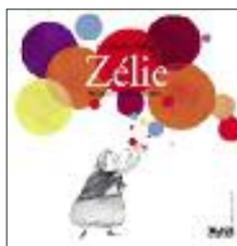
## Quatre filles

Voici un livre qui ravira les petites filles. A chaque page, une maison. Les dessins très délicats dévoilent des surprises cachées derrière des petites portes et fenêtres que le lecteur peut ouvrir. Au travers de ces illustrations se tisse également l'histoire de quatre filles d'une même famille mais de générations différentes. Toutes se retrouvent autour d'un même livre qui les transporte au fil des saisons.

>> **Quatre filles. Journaux croisés 1890-1960** • Nine Antico • Ed. Albin Michel Jeunesse • 2012 • 48 p. • 21,55 EUR.



## Zélie



La vieille dame Zélie est bien connue au village. Elle écoute les personnes malheureuses pour les libérer de leur chagrin. Sous la forme de petits pois de couleurs, Zélie reçoit les peines de chacun et les transforme en bonheur qu'elle redistribue autour d'elle. Le petit Jules, lui aussi, est triste. Il veut se confier à Zélie. Malheureusement, en chemin vers chez elle, il égare son petit pois. Tout en douceur et en finesse, Christelle Vallat nous livre une histoire simple et touchante qui est sublimée par les crayonnés de Stéphanie Augusseau.

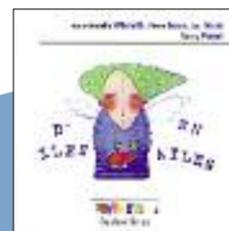
>> **Zélie** • Christelle Vallat et Stéphanie Augusseau • Ed. Alice Jeunesse • 2012 • 30 p. • 12,50 EUR.

## D'îles en ailes

La poésie est loin d'être désuète. Plusieurs auteurs se sont associés pour livrer des petits poèmes qui feront rêver. Quelques phrases qui riment et la magie opère. Les dessins de Nancy Pierret viennent participer à la féerie. En fin d'ouvrage se trouve un carnet d'activités. Il permet de prolonger le plaisir de la lecture : proposition de dessins ou d'écriture. *D'îles en ailes* fait partie

de la collection *Carré d'as* qui reprend d'autres livres de poésie illustrés. Dans la même collection : *Les mots donnent faim*, poèmes autour de la nourriture.

>> **D'îles en ailes** • Anne-Marielle Wilwerth, Pierre coran, Carl Norac et Nancy Pierret • Ed. Couleur livres • 2012 • 48 p. • 9 EUR.



Pour commander des livres, vous pouvez vous adresser, par écrit, au Service Librairie d'En Marche :

- Soit par courrier : Service Librairie, En Marche, Chaussée de Haecht 579 BP 40 à 1031 Schaerbeek.
- Soit par email : enmarche@mc.be
- Soit par fax : 02/246.46.30.

Veuillez bien préciser vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Attention, les délais de livraison peuvent varier selon les disponibilités du stock.

Une réduction de 10% sur le prix public est accordée (frais de port en supplément). Une facture sera jointe au colis.

Musique

## Les Jeunesses musicales en pleine jeunesse

Les Jeunesses musicales initient les enfants et les jeunes à toutes les esthétiques musicales, des musiques classiques aux sonorités les plus actuelles, des rythmes et instruments d'ici à ceux d'ailleurs. Concerts, stages, ateliers d'éveil, festivals et grands événements : le programme des JM foisonne d'activités à découvrir à l'école ou en famille.

Créées il y a 70 ans (1), les Jeunesses musicales (JM) restent encore trop souvent associées de manière exclusive à la musique classique qui, il est vrai, a permis (et permet toujours) à des générations d'enfants et de jeunes de découvrir la "grande musique" et de s'ouvrir à la pratique musicale. Cet éveil-là, les Jeunesses musicales, ne le renient nullement. Et les activités qu'elles organisent autour de la musique classique dépeussèrent complètement celle-ci. Cela étant, depuis de très nombreuses années déjà, la musique classique n'occupe plus qu'une place ténue dans les activités des JM. Cette importante organisation de jeunesse, reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a apporté de la diversité au cœur de son projet, comme le dit Paul Soyeur, président de la fédération des Jeunesses musicales Wallonie-Bruxelles (2).

Diversité dans le choix des genres musicaux tout d'abord. Chanson, pop, rock, musique électronique, rap, jazz, hip-hop, folk, musique du monde... font partie de l'offre des

Jeunesses musicales, proposée aux écoles de tous les niveaux d'enseignement, centres culturels, milieux d'accueil de la petite enfance, académies, professeurs, animateurs... Une offre qui se veut orientée vers tous les styles et tous les publics, des tout-petits aux familles en passant par les ados.

Diversité aussi dans les activités et moyens d'expression.

"Les musiciens prêtent leur concours à des ateliers d'éveil musical, à des concerts en classe ou à l'école, s'investissent au gré de leur personnalité et de la réceptivité du public, dans un partage enrichissant de la pratique musicale", s'enthousiasme Paul Soyeur.

Diversité encore dans les approches pédagogiques : des dizaines d'animateurs et passeurs d'émotions font partager l'une ou l'autre facette de l'expérience musicale aux enfants et aux jeunes. Et à l'école, les activités musicales offrent aux professeurs l'occasion d'exploiter de très nombreux sujets ou thèmes de société.



### Une kyrielle de projets

Sur le terrain, en Communauté française, l'activité des JM – qui possèdent huit antennes régionales – s'est traduite en 2011 par près de 1.350 concerts donnés dans 650 établissements scolaires. Plus de 300 artistes belges et internationaux au talent confirmé s'y sont produits, accompagnés d'un encadrement pédagogique de qualité. Plus de 20.000 ateliers d'éveil musical sont associés à ces initiatives. Les JM, c'est aussi l'organisation de centaines de concerts publics, de stages de vacances et de formation. Ce sont aussi des initiatives comme "l'Orchestre à la portée des enfants" qui permet aux plus jeunes



© Jeunesses musicales

– et leurs familles – de découvrir la musique orchestrale et ses instruments grâce à des récits et des mises en scène ludiques et créatives. Les JM collaborent aussi activement à des événements marquants comme la Fête de la musique, le Brussels jazz marathon... Elles sont également à l'initiative ou partenaires de festivals dont la réputation n'est plus à prouver tels le Gaume Jazz Festival, les Wapi festivals, le festival Tempo Color... Sans parler des initiatives menées avec les JM International : concours "Imagine" de jeunes musi-

ciens, festival JM Jazz World (qui se tiendra en Belgique en 2013)...

On est donc loin de Mozart et de Debussy. Septante ans après leur création, les JM apparaissent bel et bien comme une institution culturelle incontournable consacrée à l'éducation et à l'ouverture de la jeunesse à la musique. Elles ne demandent qu'à être mieux connues.

//JD

>> Jeunesses musicales : 02/ 207.13.00. - [www.jeunessesmusicales.be](http://www.jeunessesmusicales.be)

(1) Les JM ont été créées en 1940, à Bruxelles, sous l'occupation allemande. La musique était l'alibi pour permettre aux jeunes de continuer à se rencontrer alors que les rassemblements étaient interdits.

(2) Introduction à la brochure "Programmation 2012-2013" publiée par les Jeunesses musicales.

Du 17 au 21 octobre

## Salons éducation et livre de jeunesse

Le 19<sup>ème</sup> Salon éducation et le 14<sup>ème</sup> Salon du livre de jeunesse se tiendront du mercredi 17 au dimanche 21 octobre prochain à Namur Expo. Une double occasion de ne pas manquer pour découvrir, échanger, apprendre et s'équiper.



### > Salon éducation

Ce salon s'adresse aux (futurs) professionnels de l'éducation et de l'enseignement mais aussi aux parents. Plus de 200 exposants seront présents dans des domaines aussi variés que l'édition pédagogique, le mobilier scolaire, le matériel technique et professionnel, les langues, l'informatique, les spectacles pour jeunes, les activités extrascolaires... Au fil des journées, seront donnés 160 à 200 conférences et débats sur des thèmes variés. Des ateliers auront lieu sur le respect, le goût de l'effort, la concentration, les classes-ateliers, l'innovation pédagogique...

### > Salon du livre de jeunesse

L'objectif est de donner aux enseignants, professionnels de l'enfance,

parents, grands-parents... les outils qui permettent aux enfants (de 0 à 16 ans) de découvrir des livres qui leur donneront le goût de lire. L'intérêt sera porté sur l'évolution du livre au cours du temps jusqu'à la tablette numérique.

Les visiteurs pourront participer à des rencontres de très nombreux auteurs et illustrateurs, assister à l'une

ou l'autre des 50 conférences, à des remises de prix littéraires, des sélections... Ils auront l'occasion de découvrir une cinquantaine d'éditeurs et des associations liées au livre, au conte et à la lecture. Des animations tout public sont organisées le mercredi et le week-end. A découvrir aussi la sélection 2009-2012 des "Incontournables", éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui présente les ouvrages les plus intéressants en littérature de jeunesse sortis ces trois dernières années.

Lieu : Namur Expo

Dates : du mercredi 17 au dimanche 21 octobre de 9h30 à 18h le jeudi et vendredi, de 10 à 18h le mercredi et le week-end (accès dès 9h au Salon du livre de jeunesse).

Prix : tarif commun pour les deux salons : 7 EUR (5 EUR si préinscription sur l'un des deux sites ci-dessous) - de 7 à 16 ans : 3 EUR - moins de 7 ans : gratuit.

Infos : [www.livrejeunesse.be](http://www.livrejeunesse.be) et [www.saloneducation.be](http://www.saloneducation.be).

### Concours

30 entrées gratuites à gagner !

Pour recevoir une entrée gratuite, envoyez-nous vos coordonnées complètes (nom, prénom, numéro de membre, adresse et n° de téléphone où vous joindre en journée) par courriel à [enmarche@mc.be](mailto:enmarche@mc.be) avec en objet : "concours Salon".

Les gagnants seront tirés au sort le jeudi 4 octobre et prévenus par courriel. Les entrées gratuites seront à retirer au bureau d'information/presse du salon de l'éducation (liste Concours En Marche).

### // Intersoc-family //



## Skier en famille à Aussois

Vacances de Carnaval

Depuis de nombreuses années, Intersoc-family est synonyme d'animation de qualité pour les enfants de 3 mois à 14 ans. Pour le plus grand bonheur des parents qui peuvent, eux aussi, profiter pleinement de leurs vacances. Du 9 au 16 février 2013, venez vous adonner aux sports d'hiver et prendre un bon bol d'air en famille à Aussois.

L'hôtel Intersoc le plus sympathique se trouve sans conteste à Aussois, un petit village authentique situé dans la vallée de la Maurienne (France). Du charmant chalet L'Oërine (renové l'an dernier), on arrive jusqu'au front de neige via un pont de promenade. À quelques minutes à pied de l'hôtel, de nombreux remontées partent vers les 58 km de pistes de la station de ski. Cette destination jouit d'une situation exceptionnelle pour les randonnées. Au pied des parcs nationaux de la Vanoise et Gran Paradiso, on peut se promener avec ou sans raquettes. L'endroit convient donc parfaitement à des vacances familiales en toute tranquillité.



### Prix en euros par semaine (du samedi au samedi) en formule All in light

ADULTE	15 À 17 ANS	11 À 14 ANS	7 À 10 ANS	4 À 6 ANS	2 À 3 ANS	0 À 1 AN
910	819	686	595	504	231	gratuit

Les leçons de ski, le matériel et les remontées mécaniques sont en supplément. Nous pouvons vous réserver des places à bord du Thalys Neige : 298 euros (172 euros pour les moins de 12 ans).

>> Plus d'infos : contactez notre service clientèle au 070/23.38.98. de 8h à 18h (jusqu'à 13h le samedi) ou surfez sur [www.intersoc.be](http://www.intersoc.be)

LIC A5654



© AM Jabouil

## Plus d'égalité = plus de santé et de prospérité pour tous !

Le dimanche 30 septembre, les syndicats, les mutualités, le mouvement ouvrier chrétien, les organisations de lutte contre la pauvreté du nord et du sud du pays, réunis au sein d'une même plateforme, organisent une action nationale à Bruxelles pour dire non à la pauvreté, non aux inégalités. C'est un combat essentiel, pas seulement pour les plus démunis, mais pour nous tous. Car plus un pays est inégalitaire, moins il est efficace et plus la santé recule.

L'économie est en panne, la croissance est nulle, voire négative, et la population est doublement touchée. Pertes d'emplois, hausse du chômage d'un côté ; plan d'économies du gouvernement belge, de l'autre, qui impose la réduction des allocations de chômage et reporte la liaison au bien-être des pensions et des allocations sociales. La récession et les mesures d'économies vont encore un peu plus creuser les inégalités. Pour tant, en période difficile, il s'agirait au contraire de se serrer les coudes et de renforcer la solidarité.

### L'égalité est bonne pour la santé et l'économie

De nombreuses études l'attestent : dans les pays où l'inégalité est marquée, c'est-à-dire où les différences entre les riches et les pauvres sont fortes, il y a davantage de problèmes sociaux et de santé. Maladies mentales, taux d'obésité, grossesses précoces, échecs scolaires, mortalité infantile, violence... augmentent avec les inégalités. Ce qui est en cause semble davantage tenir à la profondeur de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, qu'au niveau moyen de revenu. Ainsi, un pays peut être deux fois plus riche qu'un autre sans pour autant avoir une meilleure espérance de vie générale. Aux États-Unis, un des pays les plus riches au monde, comptant un revenu moyen annuel de 47.283 dollars par habitant mais aussi des écarts énormes entre riches et pauvres, l'espérance de vie est moindre qu'au Costa Rica qui globalise seulement 7.842 dollars par habitant. Ce sont les différences de conditions de vie au sein d'un pays qui semblent avoir le plus d'influence sur la santé.

D'un point de vue économique également, l'inégalité excessive n'apparaît pas profitable. Elle rend l'économie moins efficace. En effet, les plus riches n'ont guère besoin des services publics (transports, enseignement...). Il arrive même qu'ils utilisent leurs influences politiques pour réduire les impôts et restreindre les dépenses publiques. Or le manque d'investissements dans les infrastructures, l'éducation, les soins de santé... finit par gripper les moteurs de la croissance.

A l'heure où le gouvernement belge s'appête à prendre de nouvelles mesures d'économies, les choix ne seront pas neutres. Ils peuvent accroître ou diminuer les inégalités et, ainsi, agir sur la santé et l'économie.

### Les mesures d'austérité creusent les inégalités

La stagnation de l'économie, la montée du chômage, la hausse du coût de l'énergie... entraînent une précarisation croissante de nos sociétés. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en Belgique augmente (42.000 personnes en plus entre 2005 et 2010). Le nombre de personnes qui reportent des soins faute de moyens croît aussi. Les revenus d'intégration sociale, les minima des pensionnés et des invalides sont insuffisants pour vivre décemment. La dégressivité

des allocations de chômage risque d'envoyer de très nombreuses personnes et familles dans la pauvreté. Si l'Etat n'intervient pas en régulant les marchés et en contrôlant les prix, on assistera à l'explosion des coûts : de l'énergie, par exemple, ou de certains suppléments d'honoraires... Et s'il supprime ou reporte les budgets d'investissements dans les infrastructures, la situation s'aggravera. Des écoles, des routes, des hôpitaux, un réseau ferroviaire entretenus et modernes sont d'une importance fondamentale pour garantir l'accès de tous à des services collectifs de qualité, mais aussi pour notre compétitivité et notre attractivité internationales.

Réduire les allocations sociales, réduire les budgets d'investissement dans les infrastructures publiques, ne pas réguler les prix sont des choix politiques. Ces décisions ne sont pas inéluctables, d'autres choix sont possibles et conduisent à plus d'égalité.

### La prospérité pour tous est possible

L'appel de la plateforme pour la prospérité et contre les inégalités ne se limite donc pas à la lutte contre la pauvreté. Il revendique aussi la prospérité pour tous. Cette revendication n'est pas une utopie. Pour la concrétiser, nous devons oser faire des choix politiques différents, principalement dans trois grands domaines.

**Premier chantier :** la redistribution des richesses. Avant la crise, pendant la crise, encore aujourd'hui, l'écart entre les riches et les pauvres continue à se creuser. Il faut envisager une réforme fiscale au travers de laquelle les revenus mobiliers et immobiliers contribuent davantage à l'impôt, tandis que la fiscalité sur le travail diminue.

**Deuxième chantier :** les perspectives au long cours. Il faut s'inscrire dans une vision à long terme de nos investissements, créateurs d'emplois durables. Il faut pour cela favoriser les investissements dans le logement, les investissements qui économisent de l'énergie, les investissements dans les énergies alternatives et dans les infrastructures publiques.

**Troisième chantier :** l'emploi. Nous savons que même un taux de croissance économique de l'ordre de 2 % ne permettra pas de créer suffisamment d'emplois pour réduire significativement le chômage structurel. Si l'on veut offrir une perspective d'emploi durable, il faut oser aborder la question du temps de travail et donc la redistribution de celui-ci.

**La pauvreté n'est pas une fatalité ! Nous pouvons réduire les inégalités et ainsi faire progresser la santé et le bien-être de tous. C'est une question de choix et de volonté politiques. Alors, rendez-vous dimanche 30 septembre, à partir de 13h, Place Poelaert à Bruxelles, pour réclamer une société plus juste.**

## ça se passe

### // Festival de différences

Le vendredi 28 et samedi 29 septembre, l'asbl Passe muraille organise à Mons, le festival "Malsameco". Artistes en situation de handicap et événement multiculturel. Concert, expo, art de rue... Rens. > 0478/20.85.74 • www.malsameco.be

### // Mindfulness et stress

Le samedi 29 septembre de 9h à 17h30, Emergences et la faculté de médecine de l'ULB organisent 2 conférences sur le mindfulness et la réduction du stress. Prix : 25 EUR/conférence. Lieu : 87, av. Buyl - 1050 Bxl. Rens > 070/66.06.01 • www.emergences-asbl.org

### // Agriculture écologique

Le 29 septembre de 9h30 à 13h, des associations de la région de Herve organisent une conférence avec Pierre Rabhi, expert pour la lutte contre la désertification. La rencontre sera suivie d'un après-midi ciné-débat. Prix : 10 EUR. Rens. > 087/44.65.05.

### // Vivre ensemble

Le samedi 29 septembre de 9h30 à 15h, Lumen Vitae organise une journée de réflexion sur le vivre ensemble autrement. Stands, expo et débat autour du film "Les intouchables". Dossier pédagogique pour les enseignants. Prix : 13 EUR. Lieu : 186, rue Washington - 1050 Bxl. Rens. > 02/349.03.77.

### // Communication assertive

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 8 octobre de 9h30 à 16h30, l'Association pour le volontariat organise une formation en communication assertive. Prix : 150 EUR. Lieu : 11, rue Royale - 1000 Bxl. Rens. > 02/219.53.70 • www.volontariat.be

### // Retraite pour seniors

Du mardi 2 au jeudi 4 octobre, l'ANPAP organise une pour les + 60 ans : "Venez, je vais vous rendre heureux". Animé par le Cardinal Danneels. Prix : 90 EUR. Lieu : Abbaye de Scourmont - 6464 Forges. Rens. > 081/21.20.93 • degolla.lisette@gmail.com

### // Cinéma sur la finance

Financé est un cycle de ciné-débats pour mieux comprendre la finance. Le mercredi 3 octobre à 19h, présentation du film "Moi, la finance et le développement durable", suivi d'un débat sur l'investissement responsable. Prix : 6 EUR. Lieu : 55, gd place - 1348 LLN. Rens. > 010/24.33.33 • www.financite.be

### // Schizophrénie

Du 4 octobre au 21 février, Similes Bruxelles organise un cycle d'informations et de soutien à l'entourage des personnes atteintes de schizophrénie. Ce module se déroule tous les 15 jours de 14h à 16h. Prix : 60 EUR (10 séances). Rens. > 02/511.99.99 • chantalgordon-beresford@skynet.be

### // Soins palliatifs

Le jeudi 4 octobre à 20h30, la Plateforme des soins palliatifs (Luxembourg) organise une représentation théâtrale abordant la mort : "Silence on passe... Le retour". Prix : 10 EUR. Lieu : 6, rue G. Delperdange - 6600 Bastogne. Rens. > 084/43.30.09 • 0471/53.87.87.

### // Estime de soi

Les jeudis 4, 11 et 25 octobre et le 8 novembre, l'Ecole des parents et des éducateurs organise à Bruxelles une formation sur l'estime de soi. Prix : 240 EUR. Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

### // Informatique

En octobre et novembre, les lundis et mercredis de 9h à 12h, le Centre européen du travail organise une formation en informatique pour débutants et initiés. S'adresse aux demandeurs d'emploi, chômeurs, bénéficiaires du CPAS. Lieu : 17, place l'Illon - 5000 Namur. Rens. > 081/83.05.18 • didier.rayee@lillon.be

### // Promotion de la santé

A partir du vendredi 5 octobre jusqu'en juin, l'asbl Repères organise, à Namur, un cycle de formations : "Des concepts à la pratique en promotion de la santé". 4 jours de formation + 6 demi-journées d'échanges de pratiques. Prix : 125 EUR. Rens. > 081/75.00.46 • info@clpsnamur.be

### // Lésion cérébrale

Le vendredi 5 octobre de 8h45 à 12h30, l'asbl Le Serac et le TAH organisent une matinée d'études : "Accompagner la personne avec lésion cérébrale. Développer l'information et le réseau". Prix : 10 EUR. Lieu : 12, rue des Prémontrés - 4000 Liège. Rens. > 04/237.27.72.

### // Relation d'aide

Le vendredi 5 octobre de 9h à 19h45, la revue "Travailler le social" organise une journée d'étude autour de la relation d'aide. Prix : 15 EUR. Lieu : Ferme du Biéreau - 1348 LLN. Rens. > 0495/51.15.42 • trav.soc@skynet.be

### // Finance solidaire

Le samedi 6 octobre de 9h30 à 18h30, le Réseau de financement alternatif organise les états généraux de la finance responsable et solidaire. Prix : 950, chaussée de Wavre - 1040 Bxl. Rens. > 02/340.08.60 • www.financite.be

### // Enseignants sans frontières

Le samedi 6 octobre de 10h à 18h, l'asbl Enseignants sans frontières organise une journée pour parler de ses missions d'enseignement dans les pays du Sud. Lieu : Musée de l'Afrique - 3080 Tervuren. Rens. > http://www.esfbelgique.org

### // Syndrome de Marfan

Le samedi 6 octobre de 10h à 13h, l'association belge du syndrome de Marfan organise une conférence médicale pour faire l'état des lieux des différentes recherches sur le Marfan. Lieu : CHR - 5000 Namur. Rens. > 087/66.16.61 • secretariat@marfan.be

### // Bioéthique

Le mercredi 10 octobre à 20h, le Centre Maximilien Kolbe et la Maison de la Laïcité de Verviers organiseront une conférence-débat sur les nouvelles questions de bioéthique. Prix : 5 EUR. Lieu : 12, rue du Prince - 4800 Verviers. Rens. > 087/33.84.22 • www.centremaximilienkolbe.be

### // Emotions au travail

Les lundis 8, 15 et 22 octobre, l'Ecole des parents organise, à Bruxelles, une formation : "Agir, s'ajuster face aux émotions au travail". Prix : 180 EUR. Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

### // Culture et démocratie

Le jeudi 11 octobre à 20h15, les Grandes conférences liégeoises organisent une conférence : "Culture et démocratie" avec Frédéric Mitterrand. Lieu : Palais des congrès - 4020 Liège. Rens. > 04/221.92.21 • www.gclg.be

### // Oser parler

Le jeudi 11 octobre à 20h, le Comité de la consultation ONE de Gerpinnes organise une conférence avec Gabriel Ringlet : "Oser s'ouvrir quand tout se ferme". Réservation obligatoire. Lieu : pl. des combattants - 6280 Gerpinnes. Rens. > 0499/57.27.17

### // Thérapie psychomotrice

Du jeudi 11 au samedi 13 octobre, l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones organise des journées de thérapie psychomotrice : "Silence et parole du corps : de l'alternance à la reliance pour favoriser l'émergence d'un devenir sujet". Prix : 330 EUR. Lieu : 47, rue Rouge - 1180 Bxl. Rens. > www.upbpf.be